# ROUEN SAINT-SEVER 2035

## Bilan de la concertation

2016-2025

métropole Rouen NORMANDIE · Rouen · RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Égalité Fraternité · RÉGION NORMANDIE · SNCF RÉSEAU · SNCF GARES & CONNEXIONS · SNCF IMMOBILIER · EPF NORMANDIE · vnf Voies navigables de France

# Table des matières


1 INTRODUCTION 3

1.1 Mot de la Métropole Rouen Normandie 3

1.2 Présentation du document 3

1.3 Le projet soumis à concertation 4

1.3.1 Un projet urbain structurant pour la Métropole rouennaise 4

1.3.2 Un projet en lien avec le projet LNPN et la construction d'une nouvelle gare à Rouen, rive gauche 6

1.4 Le Projet Partenarial d'Aménagement 7

1.5 La temporalité de la concertation 8

2 LA PREMIERE PHASE DE CONCERTATION : 2016 – 2018 10

2.1 Une séquence préalable de concertation volontaire auprès d'acteurs économiques et institutionnels et de membres d'instances consultatives (2015-2016) 10

2.1.1 Le cadre et le dispositif 10

2.1.2 Les enseignements de cette concertation volontaire 11

2.2 La concertation préalable au titre du Code de l'urbanisme – 1ère séquence (2016/2018) 11

2.2.1 Cadre et objectifs 11

2.2.2 Le dispositif d'information 12

2.2.3 Le dispositif de participation et d'expression 13

2.2.4 Bilan des contributions de la 1ère phase de concertation 14

3 LA DEUXIEME PHASE DE CONCERTATION : 2018-2022 17

3.1 Cadre et objectifs 17

3.1.1 Le dispositif d'information 17

3.1.2 Le dispositif de participation et d'expression 19

3.2 Bilan de la deuxième phase de la concertation 20

3.2.1 Bilan quantitatif 20

3.2.2 Les enseignements 20

4 LA TROISIEME PHASE DE CONCERTATION : 2023-2025 22

4.1 Une immersion préalable dans le quartier pour renouer le dialogue avec les habitants 22

4.1.1 Objectifs et dispositif 22

4.1.2 Les enseignements de la phase d'écoute 27

4.2 La mise en place d'une nouvelle phase de concertation pour la conception du quartier de la nouvelle gare 29

4.2.1 Cadre et objectifs 29

4.2.2 Le dispositif d'information 30

4.2.3 Le dispositif de participation et d'expression 35

4.3 La mise en place d'un dispositif de concertation pour la redynamisation du quartier existant 38

4.3.1 Cadre et objectifs 38

4.3.2 Le dispositif d'information 38

4.3.3 Le dispositif de participation et d'expression 39

4.4 Bilan des contributions de la dernière phase de concertation préalable 39

4.4.1 Bilan quantitatif de la dernière phase de la concertation préalable 39

5 LES ENSEIGNEMENTS TIRES DE LA CONCERTATION PAR LE MAITRE D'OUVRAGE 52

6 LES SUITES DU PROJET 55

ANNEXES 57

# 1 INTRODUCTION

## 1.1 Mot de la Métropole Rouen Normandie

*La Métropole Rouen Normandie porte depuis 2014 les études visant à anticiper l'arrivée d'une grande infrastructure de transport, la nouvelle gare de Rouen devant être construite dans le cadre du projet de Ligne Nouvelle Paris Normandie (LNPN), développer un nouveau quartier mixte central permettant de rééquilibrer les deux rives du territoire et de redynamiser le centre-ville rive gauche de Rouen.*
*Pour concevoir ce projet urbain qui aura un impact significatif sur le développement du territoire et le cadre de vie des habitants et des usagers de la Métropole, celle-ci a engagée dès 2016 une démarche de concertation préalable dans le cadre fixé par le code de l'urbanisme.*
*Les échanges nombreux et variés ont permis à la Métropole et à ses partenaires d'affiner le projet urbain, notamment en prenant en compte un périmètre d'études élargi et en portant une attention à la redynamisation et la requalification du centre-ville rive gauche de Rouen.*

*Les modalités de la concertation définies en 2016 ont bien été respectées et mises en œuvre au cours de la démarche. Cette concertation menée tout au long de la procédure d'élaboration du projet urbain a constitué une démarche innovante et volontaire pour concerter les habitants, les usagers, les acteurs socio-économiques et les autres personnes par ce projet.*
*Elle a été l'occasion de débats et a permis l'expression des idées et des remarques qui ont enrichi le projet au fur et à mesure de son élaboration. Elle a permis de nourrir des projets d'aménagement à d'autres échelles du territoire comme le PLUi de la Métropole ou des aménagements d'espaces publics (T5, cœur de Métropole sur le Cours Clemenceau, piste cyclable du boulevard de l'Europe, jardin Saint-Sever). Elle a permis à la Métropole Rouen Normandie de s'assurer d'un très bon taux d'adhésion des habitants au projet, condition absolument nécessaire pour engager des modifications substantielles du fonctionnement et du cadre de vie du territoire, et de fortes attentes quant à la redynamisation de la rive gauche de Rouen.*

## 1.2 Présentation du document

Ce document constitue le bilan que tire la Métropole Rouen Normandie, maître d'ouvrage, de la concertation réglementaire préalable à l'aménagement du quartier Saint-Sever Nouvelle Gare qui s'est déroulée entre 2016 et 2025 selon le cadre et les modalités définis par la délibération du 10 octobre 2016 du bureau de la Métropole Rouen Normandie (voire annexes), précisé par la délibération du bureau du 30 juin 2025 concernant le volet renouvellement urbain du quartier existant.

Il présente les actions de communication et de concertation qui ont été mises en œuvre pour que le public puisse s'informer sur le projet et y contribuer par ses propositions et une synthèse des expressions des participants.

Ce bilan expose aussi les enseignements que la Métropole Rouen Normandie tire de la concertation et les engagements qu'elle prend pour la poursuite du projet.

## 1.3 Le projet soumis à concertation

### 1.3.1 Un projet urbain structurant pour la Métropole rouennaise

#### Les ambitions du projet Saint-Sever Nouvelle Gare

Le projet Saint-Sever Nouvelle Gare répond à deux problématiques de mobilité et de développement territorial qui se déclinent sur plusieurs échelles :

- Accueillir un équipement structurant de la mobilité métropolitaine, régionale et de l'axe Seine : la nouvelle gare de Rouen ;
- Redynamiser le centre-ville rive gauche de Rouen en développant un nouveau quartier urbain mixte autour de la nouvelle gare et en redynamisant le quartier Saint-Sever existant, 1er pôle tertiaire du territoire.

#### Le projet urbain doit répondre à 3 enjeux stratégiques :

- Créer une nouvelle centralité au service du développement économique et du rayonnement de la Métropole Rouen Normandie, dans la dynamique de Rouen Seine Cité, pour :

- Assurer une desserte multimodale optimale du quartier et de la gare à toutes les échelles de temps et d'espace ;
- Offrir un cadre de vie sain et des espaces de respiration au service du bien-être des usagers du quartier Saint-Sever Nouvelle Gare ;
- Proposer une offre culturelle et de loisirs et une mixité fonctionnelle qui fassent vivre le quartier tout au long de la journée et favorisent les courtes distances.

- Intégrer un nouveau quartier à l'échelle de la Ville et de la Métropole Rouen Normandie :

- Valoriser la Seine comme un élément majeur de l'environnement immédiat et de l'identité rouennaise ;
- Assurer l'intégration paysagère du quartier notamment depuis les coteaux de la vallée de Seine et l'île Lacroix,
- Faire de la solidarité territoriale une valeur du quartier Saint-Sever Nouvelle Gare pour créer du lien et accompagner les quartiers voisins.

- Et de façon concomitante, concevoir un quartier durable et adaptable

Pour répondre à la volonté d'intégrer les questions de responsabilités économiques, sociales et environnementales dans les différentes étapes, le projet prévoit :

- Un processus et des outils intégrés à la gouvernance de projet permettant de trouver le meilleur compromis possible entre les différentes dimensions du développement durable et *in fine* de garantir la performance du projet sur le long terme ;
- Une démarche visant à renforcer la transparence et la lisibilité du projet et de ses orientations, de façon coconstruite avec les parties prenantes.

## Les étapes de conception du projet

- La programmation du projet urbain

Un protocole de partenariat et de financement pour la réalisation d'études sur le projet de nouvelle gare et son quartier a été signé le 19 octobre 2015 par l'Etat, la Région, le Département, la Métropole, la Ville, l'Établissement Public Foncier de Normandie, SNCF Réseau, SNCF Mobilités et le Grand Port Maritime de Rouen.

Cette première phase d'études de stratégie et de programmation (2014-2018) a permis d'acter, en 2017, le périmètre d'études d'intérêt métropolitain à l'échelle de la majeure partie de l'hypercentre rive gauche de Rouen, et de valider un schéma de référence traduisant les orientations programmatiques en matière urbaine et de mobilités, intégrant la nouvelle gare de Rouen, par ailleurs composante de la LNPN. Cette étape a aussi nourri l'élaboration du premier plan local intercommunal de la Métropole Rouen Normandie, adopté en 2020, où le projet Saint-Sever Nouvelle Gare fait l'objet d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP), ou le Plan De Mobilités (PDM) adopté en 2024.

**Périmètre de réflexion**

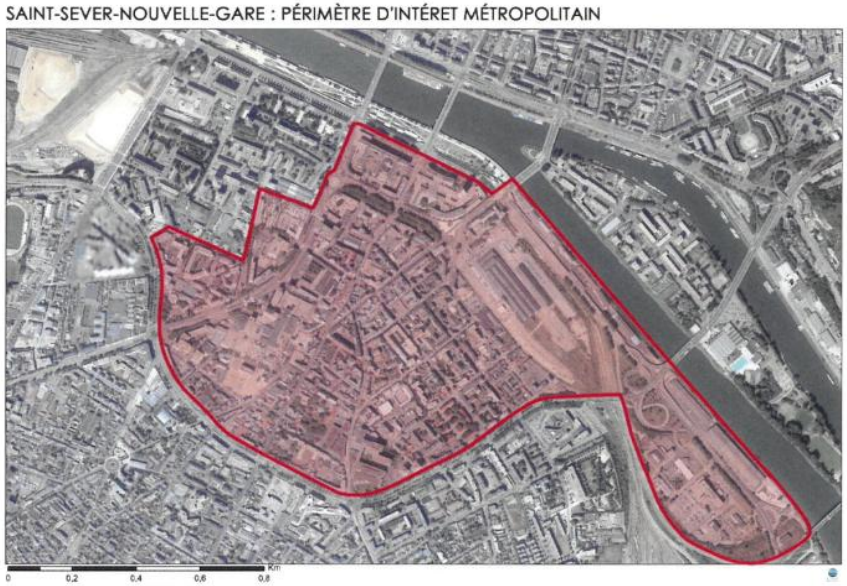


**Le schéma de référence Saint-Sever Nouvelle Gare en 2018**

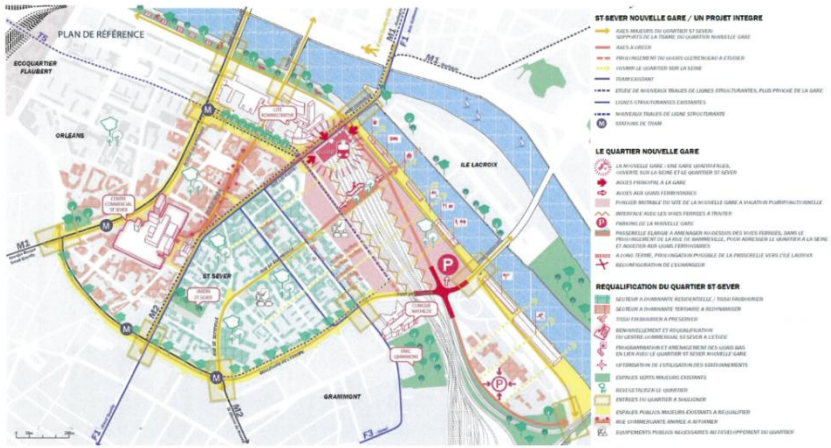

- L'approfondissement de la conception urbaine et paysagère

En 2022, en lien avec la définition d'une feuille de route de SNCF Réseau pour la seconde étape des études préalables à l'enquête publique pour la LNPN, et notamment pour la section Rouen-Barentin, un Projet Partenarial d'Aménagement (PPA) a été signé pour prolonger la dynamique collective et faire aboutir ce projet urbain complexe.

Parmi les actions engagées dans le cadre du PPA, une étude de maîtrise d'œuvre architecturale, urbaine et paysagère a été confiée au groupement conduit par OLM en 2023.
Le PPA fixe aussi l'objectif de coordonner les projet urbain et ferroviaire et de poursuivre la concertation sur le projet, en veillant à la bonne articulation et compréhension par le public des concertations sur le projet Saint-Sever Nouvelle Gare et sur le projet LNPN.

La concertation conduite entre 2023 et 2025 a permis notamment de nourrir les réflexions de l'équipe de maîtrise d'œuvre pour aboutir à un plan guide validé en 2025.

### 1.3.2 Un projet en lien avec le projet LNPN et la construction d'une nouvelle gare à Rouen, rive gauche

Le projet d'aménagement du quartier Saint-Sever Nouvelle Gare est étroitement lié au projet de Ligne Nouvelle Paris Normandie (LNPN) qui doit permettre de renforcer et d'améliorer les liaisons ferroviaires sur les axes Paris–Mantes-la-Jolie–Rouen–Le Havre et Paris–Mantes-la-Jolie-Évreux-Caen–Cherbourg pour le transport des voyageurs comme celui des marchandises. Il s'agit aussi d'accompagner le développement de la Seine et le report modal au profit de solutions décarbonées.

Le projet LNPN a été initié en 2009. Un débat public a été mené du 3 octobre 2011 au 3 février 2012 et a permis de valider son opportunité par le maître d'ouvrage, SNCF Réseau, et de confirmer la pertinence de l'implantation de la nouvelle gare de Rouen sur le site de Saint-Sever et d'un tunnel sous-fluvial pour poursuivre vers Le Havre. De 2014 à 2017, une première étape d'études en lien avec un processus de concertation sous l'égide de la Commission nationale du débat public (CNDP) a permis l'identification des zones de passage préférentiel entre Nanterre et Mantes-la-Jolie, entre Mantes-la-Jolie et Évreux et entre Rouen et Yvetot.

En 2020, l'État a réaffirmé le caractère prioritaire de la LNPN et a fixé une nouvelle feuille de route en visant deux sections prioritaires : Nanterre/Mantes-la-Jolie et Rouen/Barentin, avec notamment la réalisation d'une nouvelle gare à Rouen sur le site de Saint-Sever. Ainsi pour ces deux sections, il s'agit de mener les études et la concertation (étape 2) pour définir plus précisément le projet et le soumettre à une enquête publique (prévue en 2026 – étape 3 de la concertation).

Très concrètement, ces études portent sur les caractéristiques physiques du tracé à l'intérieur des zones préférentielles et les coûts des investissements. Pour la gare de Rouen Saint-Sever, les études doivent permettre de dégager les orientations générales pour la gare qui deviendra la gare principale de Rouen et sa métropole. Une concertation continue, conduite par SNCF Réseau, a été associée à cette nouvelle phase avec notamment :

- Entre juin et début juillet 2023, une phase d'information préalable (reprise de dialogue) menée en direction des élus et du grand public ;

- Entre mai et septembre 2024, des réunions de concertation organisées avec les riverains (« la LNPN près de chez vous ») et des acteurs dédiés sur les sujets liés aux tracés.

Parallèlement à la concertation continue sur la ligne, et en lien avec SNCF Gares & Connexions, une concertation relative à l'implantation du bâtiment voyageur et des services en gare de la future gare Saint-Sever a été organisée entre mai et juin 2024 avec notamment :

- Une réunion publique dédiée,
- Une rencontre des voyageurs en gare Rouen Rive Droite,
- Une balade-atelier sur le site d'implantation de la future gare.

Les études et la concertation, notamment concernant les tronçons en Ile de France, ont été suspendues en juin 2024. SNCF Gares et Connexions néanmoins a tiré le bilan de la concertation relatives à l'implantation et à la programmation du bâtiment voyageurs en mars 2025. Celui-ci est disponible sur le site internet du projet de la LNPN. Les principales orientations pour la suite du projet sont les suivantes :

- L'option d'implantation du bâtiment voyageurs dite « Champlain » présente le plus d'avantages aux yeux du public. Des études complémentaires doivent être conduites pour approfondir le projet de bâtiment voyageurs selon cette implantation. C'est cette implantation qui a été prise en compte par le plan guide du quartier de la nouvelle gare de la Métropole.
- SNCF Gares & Connections ambitionne de réaliser une gare moderne, à faible impact environnemental, et dotée des services nécessaires aux visiteurs et voyageurs.
- SNCF Gares & Connections poursuivra son travail avec les partenaires et autres maîtres d'ouvrage pour garantir une bonne connexion à la future offre en transports en commun et aux modes doux individuels. Enfin, dans l'objectif de participer à la dynamique du quartier et de la ville, l'opportunité de développement d'une offre culturelle et événementielle, à proximité ou adossée à la future gare, sera également étudiée dans la suite du projet.

## 1.4 Le Projet Partenarial d'Aménagement

À la suite de l'annonce en 2020 de la seconde étape des études préalables à l'enquête publique par l'Etat pour la LNPN, le travail partenarial autour de la nouvelle gare de Rouen initié en 2015 s'est poursuivi dans le cadre d'un Projet Partenarial d'Aménagement (PPA).

Dans le prolongement du protocole de partenariat de financement des études pour la période 2014-2018, les 9 partenaires (l'Etat, la Métropole Rouen Normandie, la Région Normandie, la Ville de Rouen, SNCF Réseau, SNCF Gares & Connexions, SNCF Immobilier, l'Établissement Public Foncier de Normandie, Voies Navigables de France) se sont dotés d'un outil opportun pour fixer l'engagement des parties dans la définition du projet, pour organiser la gouvernance du projet, structurer les maîtrises d'ouvrage, notamment entre les projets Saint-Sever Nouvelle Gare et LNPN, et fédérer les acteurs sur la durée de cette vaste opération de reconfiguration de cœur de la Métropole et du système de mobilités.

La feuille de route du PPA pour 2022-2027 liste 18 actions organisées autour des objectifs suivants :

- Coordonner les projets ferroviaire et urbain
- Réaliser les études pré-opérationnelles du secteur de la nouvelle gare et déterminer les procédures d'aménagement opérationnelles

- Mobiliser le foncier nécessaire au projet
- Concevoir le système de mobilités et d'accessibilité à la nouvelle gare
- Redynamiser le centre-ville rive gauche

L'action n°6 est dédiée à la concertation et indique la poursuite de celle-ci selon les modalités définies par la délibération d'octobre 2016 de la Métropole Rouen Normandie. Cette action précise : *« Dans le prolongement de la précédente phase de concertation sur la programmation urbaine, l'insertion de la nouvelle gare dans son environnement, les fonctionnalités et la programmation du bâtiment voyageurs et des accès à la gare pourront faire l'objet de présentations et de questionnements conjointement portés par la Métropole Rouen Normandie et par SNCF Gares et connexions. Par ailleurs, la Région Normandie, en tant qu'Autorité organisatrice des transports, participera aux temps consacrés à la définition de l'offre de transport ferroviaire et routier (TET, TER et liaisons routières interurbaines).* »

## 1.5 La temporalité de la concertation

La concertation sur le projet Saint-Sever Nouvelle Gare s'est déroulée en 3 phases.

- La première phase (2016-2018), focalisée sur la programmation du quartier de la nouvelle gare, était coordonnée avec le calendrier des études d'étape 1 de la LNPN.
  À la suite d'une première étape de concertation volontaire auprès d'acteurs du territoire, une première phase de concertation préalable a été conduite et a été déployée au travers de plusieurs modalités d'information et de concertation développées au chapitre suivant.
  La Métropole s'est appuyée sur les compétences de l'assistance à maîtrise d'ouvrage en matière de concertation publique Res publica pour cette phase.

- La deuxième phase (2018-2022) a permis d'approfondir la concertation sur le quartier existant et les aménagements d'espaces publics.
  La concertation préalable, à la faveur d'une pause dans les études et la concertation sur la LNPN par SNCF Réseau, s'est focalisée sur les besoins de redynamisation et de requalification du centre-ville rive gauche, notamment en matière d'espaces publics et de nature. Des concertations spécifiques ont été conduites sur des projets d'aménagement au sein du quartier pour la requalification de la Place de la Verrerie, de la Cotonnerie et Gadeau de Kerville et pour le jardin Saint-Sever. L'analyse des besoins et des attentes des acteurs économiques du quartier Saint-Sever, 1er quartier d'affaires tertiaire de Normandie, a aussi été investiguée.
  La Métropole s'est appuyée sur les compétences internes des services participations citoyennes de la Métropole Rouen Normandie et de la Ville de Rouen, ainsi que sur les compétences de l'assistance à maîtrise d'ouvrage en matière de concertation publique Réussir l'espace public ! pour certaines modalités (places Henri Gadeau de Kerville, Cotonniers et Verrerie).

- La troisième phase (2023-2025) était en lien et a été menée en parallèle avec l'étape 2 de concertation autour des études LNPN et avec la concertation spécifique menée par Gares & Connexions et SNCF Réseau, entre mai et septembre 2024, relative à l'implantation du bâtiment voyageur et des services en gare de la future gare Saint-Sever. Elle a aussi permis de définition les ambitions et la consistance du projet de

renouvellement urbain de la polarité du quartier Saint-Sever existante, en articulation avec d'autres dispositifs et démarches tels que l'Opération de Revitalisation Territoriale (ORT) de Rouen, l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Renouvellement Urbain (OPAH-RU) du centre-ville de Rouen, le périmètre de sauvegarde de l'activité commerciale et artisanale de Rouen ou le Quartier prioritaire de la Politique de la Ville (QPV) de l'Etat.

Bien que les deux démarches LNPN et Saint-Sever Nouvelle Gare soient distinctes, les maîtres d'ouvrage ont souhaité coordonner leurs dispositifs de concertation pour une meilleure compréhension du public : ainsi lors de la balade-atelier et de la réunion publique organisées en juin 2024 par SNCF Gares & Connexions et SNCF Réseau, la Métropole Rouen Normandie a présenté les enjeux et l'état d'avancement du projet Saint-Sever Nouvelle Gare et a pu recueillir les réactions des participants.

La concertation sur le projet urbain Saint-Sever Nouvelle Gare a été menée sur deux échelles temporelle et géographique : le quartier de la nouvelle gare à l'horizon de la mise en service de la nouvelle gare de Rouen et le renouvellement urbain du quartier Saint-Sever pour les 10 ans à venir.

La Métropole s'est appuyée sur les compétences internes des services participations citoyennes de la Métropole Rouen Normandie et de la Ville de Rouen, ainsi que de l'assistance à maîtrise d'ouvrage en matière de concertation publique Etat d'esprit-Stratis pour cette phase.

# 2 LA PREMIERE PHASE DE CONCERTATION : 2016 – 2018

## 2.1 Une séquence préalable de concertation volontaire auprès d'acteurs économiques et institutionnels et de membres d'instances consultatives (2015-2016)

### 2.1.1 Le cadre et le dispositif

En amont de la définition d'une démarche de concertation préalable par le bureau Métropolitain, une concertation volontaire a été organisée sur la stratégie urbaine et l'établissement des grandes lignes du projet.

Elle s'est appuyée sur trois types de publics mobilisés dans le cadre d'ateliers :

- Les acteurs économiques et les institutionnels en mai et juin 2015 : 4 ateliers ont été réalisés sur les thèmes de l'insertion urbaine, l'économie et le tertiaire, les mobilités et l'accessibilité et le temps long.
- Le Conseil Consultatif de Développement de la Métropole, notamment sa Commission Grands Projets Urbains, qui s'est réunie en mars, avril et juin 2015 puis en avril, juin et juillet 2016.
- Les Conseils de Quartiers de Rouen se sont réunis en formation inter-quartier en juin 2015.

Un atelier de synthèse a été organisé en juillet 2015 et les travaux présentés aux élus.

***Participation selon les événements organisés***

| Évènement | Hommes | en% | Femmes | en% | Effectif total |
|---|---|---|---|---|---|
| Atelier CCD - Stratégie urbaine - 18 mars 2015 | 19 | 86,4% | 3 | 13,6% | 22 |
| Atelier CCD - 15 avril 2015 | 15 | 75,0% | 5 | 25,0% | 20 |
| Atelier Insertion Urbaine - 18 mai 2015 | 19 | 82,6% | 4 | 17,4% | 23 |
| Atelier Mobilités et accessibilité - 1 juin 2015 | 24 | 82,8% | 5 | 17,2% | 29 |
| Atelier économie et tertiaire - 8 juin 2015 | 17 | 81,0% | 4 | 19,0% | 21 |
| Atelier temps longs - 15 juin 2015 | 17 | 94,4% | 1 | 5,6% | 18 |
| Atelier CDD - 17 juin 2015 | 8 | 80,0% | 2 | 20,0% | 10 |
| atelier inter-conseils de quartier - 30 juin 2015 | 23 | 60,5% | 15 | 39,5% | 38 |
| Atelier 9 juillet 2015 - synthèse | 28 | 73,7% | 10 | 26,3% | 38 |
| Atelier CDD - 6 avril 2016 | 11 | 64,7% | 6 | 35,3% | 17 |
| Atelier CDD - 8 juin 2016 | 23 | 76,7% | 7 | 23,3% | 30 |
| Atelier CDD - 5 juillet 2016 | 24 | 85,7% | 4 | 14,3% | 28 |
| Balade salariés - 10 octobre 2016 | 10 | 55,6% | 8 | 44,4% | 18 |
| **Total participation concertation volotaire** | **238** | **76,3%** | **74** | **23,7%** | **312** |

### 2.1.2 Les enseignements de cette concertation volontaire

Cette séquence préalable de concertation volontaire a permis de définir des invariants au projet et de préciser ses axes stratégiques :

- Une articulation avec le projet national de Ligne Nouvelle Paris Normandie autour du site choisi pour la nouvelle gare à Saint-Sever dont la maîtrise d'ouvrage relève de SNCF Réseau. Le bâtiment voyageur devra être un élément structurant de la vie du quartier ;
- Le développement d'un quartier mixte, ambitieux et innovant au sein de la Métropole ;
- Une bonne intégration dans son environnement de même que la nouvelle gare dans son quartier ;
- L'arrivée de la gare rive gauche ne supprimera pas la gare rive droite qui sera toujours en activité. Une liaison régulière entre les deux devra être imaginée en amont ;
- Une gouvernance et une conduite de projet partenariales et concertées ;
- La prise en compte du temps long : les changements ne doivent pas attendre l'arrivée de la nouvelle gare et le quartier devra s'adapter aux changements sociétaux futurs.

Plusieurs thèmes transversaux sont apparus :

- L'identité et la vie du quartier,
- Le développement économique, tertiaire et commercial, l'économie du partage,
- L'innovation, la smart city,
- Les mobilités et l'accessibilité du quartier,
- Le développement durable, l'urbanisme adaptable et le paysage.

Elle a aussi permis de définir les modalités de la concertation préalable fort des enseignements sur les premières statistiques genrée de la participation qui faisait clairement apparaitre un déséquilibre homme/femme.

## 2.2 La concertation préalable au titre du Code de l'urbanisme – 1ère séquence (2016/2018)

### 2.2.1 Cadre et objectifs

La délibération du 10 octobre 2016 du bureau de la Métropole Rouen Normandie a confirmé les engagements pris par la collectivité pour mener une concertation préalablement au lancement de l'opération d'aménagement Saint-Sever Nouvelle Gare selon les dispositions du code de l'urbanisme, notamment de l'article L 103-2.

Cette délibération rappelle les objectifs poursuivis par l'opération rappelés plus haut. Elle précise notamment que « *la concertation a pour objectifs d'esquisser un projet partagé répondant aux ambitions et aux besoins du territoire, à préparer celui-ci aux changements engendrés par le projet urbain et le projet de mobilité lié à l'arrivée de la nouvelle gare, à produire une ressource pour les bureaux d'études travaillant sur le projet, à informer et à*

*associer le public, à présenter aux habitants, aux personnes concernées dont les acteurs socio-économiques et les représentants associatifs, les enjeux et objectifs du développement de ce quartier, les étapes du projet et à permettre de recueillir leurs observations, avis et propositions* ».

La délibération décline aussi les dispositifs d'information et les modalités de concertation que la Métropole a prévu de mettre en œuvre.

### 2.2.2 Le dispositif d'information

- Site internet dédié (www.saint-sever-nouvelle-gare.com) et site internet de la Métropole (www.metropole-rouen-normandie.fr) : un premier site internet a été mis en ligne en 2016, très centré sur le quartier autour de la nouvelle gare.
- Documents d'études accessibles sur le site internet dédié et au siège de la Métropole. Les comptes-rendus des réunions de concertation et les relevés de décision des comités de pilotage sont publiés sur le site internet dédié.
- Flyers, dépliants et livrets
  La Métropole a créé et distribué divers documents afin de rendre compte à la population de l'avancement du projet ou faire la publicité des événements concernant la concertation, notamment :
  - Des flyers pour la balade avec les salariés du quartier en octobre 2017
  - Un dépliant « Un quartier redynamisé » en novembre 2017

***La plaquette de présentation du projet octobre 2017***

- Articles dans les magazines de la Métropole et de la Ville de Rouen
  Des articles ont été publiés dans ces deux supports papier afin de communiquer le projet :
  - Le projet a fait la Une du Mag de la Métropole et l'objet d'un dossier dans l'édition de septembre 2015 (pages 14 à 19)
  - Par la suite, des rubriques ont été réalisées et publiées sur l'avancement de la concertation, page 19 dans l'édition de mars 2016 et page 18 dans l'édition de mai 2017
  - Dans l'édition de juin 2018 du magazine de la Ville de Rouen, le projet et les aménagements déjà réalisés ont fait l'objet d'un article à

la page 23

- Une rubrique parlant du site internet a été publiée dans l'édition d'octobre-novembre 2016 du magazine de la Ville de Rouen, page 13

- Articles dans la presse locale pour relayer les avancées du projet, sur la base des communiqués ou dossiers de presse préparés par les attachés de presse de la Métropole et de la ville de Rouen. Sur la période 2015-2018 :
    - 6 articles dans Paris-Normandie
    - 1 article dans Coté Rouen
    - 1 article dans l'Express
    - 1 article dans Normandie Actu
    - 3 articles dans Fil-Fax

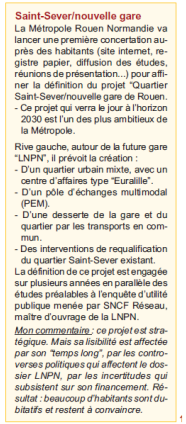

**Saint-Sever/nouvelle gare**

La Métropole Rouen Normandie va lancer une première concertation auprès des habitants (site internet, registre papier, diffusion des études, réunions de présentation…) pour affiner la définition du projet "Quartier Saint-Sever/nouvelle gare de Rouen.

- Ce projet qui verra le jour à l'horizon 2030 est l'un des plus ambitieux de la Métropole.

Rive gauche, autour de la future gare "LNPN", il prévoit la création :

- D'un quartier urbain mixte, avec un centre d'affaires type "Euralille".
- D'un pôle d'échanges multimodal (PEM).
- D'une desserte de la gare et du quartier par les transports en commun.
- Des interventions de requalification du quartier Saint-Sever existant.

La définition de ce projet est engagée sur plusieurs années en parallèle des études préalables à l'enquête d'utilité publique menée par SNCF Réseau, maître d'ouvrage de la LNPN.

*Mon commentaire : ce projet est stratégique. Mais sa lisibilité est affectée par son "temps long", par les controverses politiques qui affectent le dossier LNPN, par les incertitudes qui subsistent sur son financement. Résultat : beaucoup d'habitants sont dubitatifs et restent à convaincre.*

CHRONIQUE NORMANDIE 17/10/2016

rouen dans 10 ans

UNE GARE TRAIT D'UNION

Coup de jeune pour la vieille dame

- Annonces dans les livrets Rouen Normandie Tourisme :
    - Une annonce « Sans attendre la Gare » page 14 dans le livret Rouen Normandie Tourisme & Congrès de juillet-décembre 2017 en partenariat avec le Label Ville d'Art et d'Histoire a permis de communiquer sur la « balade du patrimoine » organisée le 19 novembre.
    - Une seconde pour la « balade du patrimoine » de mars 2018 a été annoncée dans le livret de janvier-mai 2018 dans le cadre du mois de l'architecture. À cette occasion, un fascicule a été publié par le service Patrimoine de la Métropole dans le cadre des publications Focus du Label Ville et Pays d'art et d'Histoire.

- Container :
    - D'avril 2018 à octobre 2018, un container a été posé sur divers lieux incontournables de Rouen (parc des expositions, place des Emmurées, Kindarena…) afin d'y exposer les différents projets de la Métropole et d'aller vers les habitants du territoire : le Proxitour. L'équipe projet Saint-Sever y a été représentée par deux fois : sur la place des Emmurées (mai) et sur le marché de Sotteville (juin).

### 2.2.3 Le dispositif de participation et d'expression

- Un registre papier et électronique prenant la forme d'un formulaire arrivant sur les boîtes-mail de l'équipe projet de la Métropole ont été mis en place. Le registre papier n'a recueilli aucune remarque sur toute la période. 26 contributions/questionnements ont été enregistrés sur le registre numérique.
- Des modalités de concertation en présentiel ont été organisées pour toucher un public large :
    - Balades urbaines
    - Ateliers grand public

- Ateliers du CDD de la Métropole et les conseils de quartier de Rouen. Une réunion commune avec ces instances de participation a été organisée le 7 février 2018
- Des modalités spécifiques dédiées aux étudiants

- Des modalités de concertation numérique ont aussi pu recueillir des expressions et des propositions sur des thématiques ciblés : les espaces publics et les mobilités, les modes d'habiter et les besoins et attentes des salariés du quartier.
  - Carte interactive
  - Questionnaires en ligne

### 2.2.4 Bilan des contributions de la 1ère phase de concertation

#### Le bilan quantitatif

- 1 058 participations/contributions au total
- 390 participants aux ateliers, balades et réunions
- Une moyenne de 23 participants par atelier ou balade
- 25 401 visites du site internet dédié par 20 116 personnes
- 114 contributions de 56 personnes sur la carte interactive
- 108 participations au questionnaire « Comment habiter à Saint-Sever ? »
- 420 participations au questionnaire destiné aux salariés

Les statistiques genrées montrent un rééquilibrage de la participation entre les hommes et les femmes et une surreprésentation des femmes dans l'usage des modules numériques.

| Évènement | Hommes | en% | Femmes | en% | Effectif total |
|---|---|---|---|---|---|
| Atelier programmation Mobilités - 15 décembre 2016 | 18 | 75,0% | 6 | 25,0% | 24 |
| Atelier Programmation Urbain - 17 janvier 2017 | 8 | 66,7% | 4 | 33,3% | 12 |
| Atelier programmation développement économique - 31 janvier 2017 | 24 | 51,1% | 23 | 48,9% | 47 |
| Club Immobilier commercial - 21 mars 2017 | 13 | 76,5% | 4 | 23,5% | 17 |
| Balade à vélo "Seine Cité" - mai 2017 | 6 | 26,1% | 17 | 73,9% | 23 |
| Balade urbaine "sans attendre la gare" PLUi - 24 juin 2017 | 11 | 50,0% | 11 | 50,0% | 22 |
| Atelier Aménagements cyclables - 27 juin 2017 | 8 | 53,3% | 7 | 46,7% | 15 |
| Visite exploratoire avec les salariés 10 octobre 2017 | 10 | 71,4% | 4 | 28,6% | 14 |
| Balade de Patrimoine - 19 novembre 2017 | 2 | 28,6% | 5 | 71,4% | 7 |
| atelier CDD - 13 décembre 2017 | 5 | 50,0% | 5 | 50,0% | 10 |
| Présentation avancées du projet conseils de quartier 10 janvier 2018 | | | | | 25 |
| Atelier CQ/CCD - 7 février 2018 | 13 | 68,4% | 6 | 31,6% | 19 |
| Atelier PDE - 30 mars 2018 | 5 | 50,0% | 5 | 50,0% | 10 |
| Visite du Patrimoine - 11 mars 2018 | | | | | 100 |
| Atelier "Les jeunes et la Ville" - mai 2018 | | | | | 15 |
| Proxitours - 16 mai 2018 place des emmurées | | | | | 10 |
| Proxitours - 10 juin 2018 - marché de Sotteville lès Rouen | | | | | 20 |
| **Moyenne** | 10 | 55,9% | 8 | 44,1% | 23 |
| **Total (ateliers + balades + réunions)** | 123 | 55,9% | 97 | 44,1% | 390 |
| Carte interactive | | | | | 114 |
| Questionnaire à destination des salariés | 141 | 33,6% | 279 | 66,4% | 420 |
| Questionnaire "Comment habiter Saint-Sever ?" | 51 | 47,2% | 57 | 52,8% | 108 |
| Registre numérique | 18 | 69,2% | 8 | 30,8% | 26 |
| **Total (carte + questionnaires)** | 210 | 38% | 344 | 62,1% | 668 |
| **Total des contributions 2016/2018** | 333 | 43% | 441 | 57% | **1058** |

## Les enseignements de la 1ère phase de concertation

Les contributions de cette première phase de concertation ont fait ressortir 6 enjeux principaux pour le futur quartier.

### Une mobilité adoucie et sécurisée, une accessibilité accrue

- Une connexion (est-ouest et nord-sud) du quartier Saint-Sever Nouvelle Gare avec les autres zones d'activité, pôle touristique et zone de forte concentration de la population à l'échelle de la Métropole.
- Le projet Saint-Sever Nouvelle Gare doit permettre de rendre le quartier plus accessible pour les piétons et les vélos. De façon générale, il est attendu que le projet intègre une réduction de la place de la voiture.
- De nouvelles voies cyclables doivent être aménagées et les voies actuelles doivent être sécurisées. Deux projets sont identifiés : un axe cyclable longeant les quais et la gare et la création d'une passerelle dédiée aux mobilités douces entre la gare et l'île Lacroix.
- Pour répondre à l'augmentation des flux de piétons liés à la gare, des travaux de pacification doivent être conduits notamment sur les axes suivants : le boulevard de l'Europe, le cours Clémenceau, le pont Corneille.
- La signalétique piétonne et automobile doit être plus lisible et plus présente pour sécuriser les parcours.
- Des accès PMR devront être intégrés de façon prioritaire dans la programmation des futurs travaux.
- La nouvelle gare doit être accessible par tout type de transports, la création d'une esplanade devant la gare doit permettre d'avoir un accès facilité et fluide aux modes de transports.
- Le réseau de transports en commun doit être renforcé avec :
  - un axe nord-sud (élargissement des lignes existantes ou création d'une nouvelle ligne de tramway)
  - un axe est-ouest (zone d'activité industrielle, quartier Flaubert vers Sotteville, Saint-Etienne du Rouvray et Oissel). Les participants ont évoqué une ligne de BHNS (T5)
  - un accès direct à la gare pour les plateaux Est via un téléphérique au-dessus de la Seine.

### Une mixité fonctionnelle et une dynamique de développement

Le quartier est déjà mixte mais l'arrivée de la gare doit permettre de créer de nouvelles habitations, des activités économiques de proximité et des services publics.

- Le quartier d'affaires souffre d'une certaine obsolescence, la rénovation des immeubles de bureaux vacants est nécessaire pour soutenir l'attractivité du quartier. Le tissu commercial est aussi fragile et pour partie spécialisé, il convient de conduire une action pour le soutenir.
- La gare ne devra pas être un lieu de transit uniquement, elle doit pouvoir accueillir des commerces et des services à l'intérieur et aux alentours. Une attention particulière devra être portée pour que ces nouveaux commerces, activités et services ne concurrencent pas la polarité commerciale constituée par le centre commercial et la rue Saint-Sever. La gare pourrait aussi accueillir des services d'aide aux entreprises qui manquent actuellement (par exemple des lieux de co-working, des espaces pour les évènements d'entreprise).
- Un « club d'entreprises » est aussi évoqué à l'échelle du quartier pour encourager les synergies et instaurer un dialogue avec les acteurs économiques.

- Un environnement et des espaces publics verts et durables

Le projet Saint-Sever Nouvelle Gare doit être l'occasion d'améliorer la qualité urbaine du quartier en créant de nouveaux espaces publics dont des espaces verts qualitatifs et emblématiques. Trois axes sont identifiés :

- L'aménagement du jardin Saint-Sever, jugé insécurisant
- L'harmonisation du traitement des espaces publics en s'appuyant notamment sur l'identité faubourienne
- L'aménagement des quais et les liens avec la gare pour bien relier la Seine au nouveau quartier

De façon transversale, une modularité des espaces, équipements et bâtiments crées est attendue.

- Un quartier intégré et rayonnant

Le quartier renvoyant une image d'insécurité, il faut pouvoir agir sur cette dimension pour l'inverser. L'implantation d'équipements culturels ou sportifs ainsi que la modernisation et la mise en valeur des bâtiments administratifs « iconiques » peuvent contribuer à faire évoluer cette image. L'objectif est de positionner le quartier comme un quartier moderne et innovateur au sein de la Métropole.

- Une gare mémorable

L'architecture de la future gare doit être ambitieuse et mettre en valeur la vue sur la Seine et la rive droite. Les participants ont imaginé un bâtiment en forme de L (la longue barre le long de la Seine) avec sur le toit un restaurant, une terrasse et/ou des salles de réunion. La façade principale, en arrivant du pont Corneille (accès principal), devra être la vitrine de cette gare et de son quartier et donc facilement identifiable.

- Un projet prenant en compte le temps long

Pour gérer le temps long de la fabrication d'un quartier avec, en parallèle, l'arrivée d'une nouvelle gare, les participants ont souligné la nécessité d'investir la friche de l'ancienne gare afin de faire connaître le quartier, les changements à venir et de préfigurer, avec des événements culturels, les ambitions pour le futur quartier et pour Saint-Sever plus généralement. Dans cet esprit, l'ouverture de la friche Lucien participe de cet objectif.

Le public a eu l'occasion de donner des idées dans ce sens notamment lors de l'atelier « Temps long » de juin 2015 et de la balade PLUi du 24 juin 2017. De nombreuses propositions ont été faites, notamment : la création d'un lieu culturel, d'un parc d'exposition, d'un espace vert ou de jardins partagés, d'équipements sportifs, d'un marché on d'un espace de vente de produits fermiers de la région, d'un « repair café », d'une pépinière temporaire de start-up, d'un lieu d'accueil provisoire des migrants, d'une maison de la nature et des activités portuaires, d'un espace réservé aux cirques, d'un espace réservé aux associations (par exemple les Restos du Cœur) ou d'un parking (les participants n'étaient pas tous d'accord sur ce sujet).

# 3 LA DEUXIEME PHASE DE CONCERTATION : 2018-2022

## 3.1 Cadre et objectifs

Entre fin 2018 et fin 2022, les études LNPN ont subi un fort ralentissement lié aux débats à l'échelle nationale (Grenelle des mobilités et préparation de la Loi d'Orientation sur les Mobilités – LOM – qui sera votée en 2019), qui n'a pas permis d'avancer sur les études urbaines concernant le quartier de la nouvelle gare en tant que tel. La Métropole Rouen Normandie a choisi de mettre à profit cette période pour approfondir la concertation sur le quartier existant et les aménagements d'espaces publics. De nombreuses réunions ont eu lieu aussi en lien avec la dynamique du quartier tertiaire et sa rénovation, en articulation avec la démarche de COP 21 de Rouen et de l'élaboration du Plan Climat Air Energie de la Métropole (rénovation énergétique, numérique responsable).

### 3.1.1 Le dispositif d'information

- Poursuite des dispositifs précédemment mis en place :
  - Site internet dédié (www.saint-sever-nouvelle-gare.com) et site internet de la Métropole (www.metropole-rouen-normandie.fr) : Une refonte importante du site internet dédié a été réalisée fin 2021afin de présenter la dimension de renouvellement et de redynamisation urbaine du quartier existant avec une place importante faite à la vie économique et résidentielle du quartier existant et aux actualités liées (78 actualités publiées entre février 2017 et octobre 2025).
  - Documents d'études accessibles sur le site internet dédié et au siège de la Métropole. Les comptes-rendus des réunions de concertation et les relevés de décision des comités de pilotage sont publiés sur le site internet dédié.
  - Flyers, dépliants et livrets

    La Métropole a créé et distribué divers documents afin de rendre compte à la population de l'avancement du projet ou faire la publicité des événements concernant la concertation, notamment :
    - Des flyers pour les balades urbaines des 11, 18 et 29 septembre 2018
    - Un livret « Un quartier facile à vivre » à destination des salariés et des entreprises en novembre 2018

***Le livret « Un quartier facile à vivre » - novembre 2018***

- Articles dans les magazines de la Métropole et de la Ville de Rouen

  Des articles ont été publiés dans ces deux supports papier afin de communiquer le projet, notamment concernant la place Henri Gadeau de Kerville et le jardin Saint-Sever :

- Articles dans la presse locale pour relayer les avancées du projet, sur la base des communiqués ou dossiers de presse préparés par les attachés de presse de la Métropole et de la ville de Rouen. Sur la période 2018-2022 :
  - 8 articles dans Paris-Normandie
  - 3 articles dans 76 actu
  - 1 article dans Tendance Ouest

Tendance Ouest, 30/08/2021

Un projet pour redonner de la valeur à la place Gadeau de Kerville

Aménagement urbain

Près du centre Saint-Sever, la place Henri-Gadeau-de-Kerville, actuellement utilisée comme parking, s'apprête à changer de visage. *"Un espace qui est un espace très minéral, qui manque de verdure et de lieux de détente"*, explique Frédéric Marchand, adjoint à l'urbanisme de la rive gauche.

Ce projet vise notamment à revitaliser l'aliment d'oiseaux et le cure vélos, *"le seul de Rouen"*, qui trônent au centre de la place, en commerce un verger ouvert à tous. La disparition se-partiel de la place tendant propice les actes d'incivilité, l'aspect est également de lier le centre l'insécurité. Frédéric Marchand en prévoit sa volonté de parvenir à *"permettre l'enfreint, à le requalifier"*. A l'instar d'à square Verdrel dans le secteur-villa.

Afin que les futurs usagers soient satisfaits aux uns pers, l'aménagement de la place sera le fruit d'une concertation, avec les habitants: *"Tout en respectant les contraintes techniques et en proposant un projet fédérateur, pour architecture organiser des groupes de travail pour permettre aux gens de mieux vivre ensemble."*

Sécurisons contraintes techniques empêchent les élus d'annoncer une date précise, les travaux pourrait voir le jour au début de l'année 2022.

4 ROUEN-MÉTROPOL

Un train de sénateurs

Idées. Les habitants ont pour mission de repenser le quartier Saint-Sever, le temps de trois balades urbaines avec pour prétexte la future gare. Ça marche.

Sans attendre 2030…

Nouvelle gare à l'horizon lointain

- Posts sur les réseaux sociaux de la Métropole et de la Ville

Dispositif non prévu initialement dans la délibération du bureau de 2016, les réseaux sociaux de la Métropole, de la Ville de Rouen, de la page « Je Participe » de la Métropole et celui de l'agence de développement économique Rouen Normandy Invest ont été progressivement utilisés, à mesure de leur usage grandissant, notamment :

- Une publication Facebook, Twitter et LinkedIn sur les points d'écoute des 6 et 7 septembre 2019
- Une publication Facebook, Twitter et LinkedIn sur un questionnaire à destination des usagers sur les aménagements déjà réalisés places de la Verrerie, des Cotonniers et Gadeau de Kerville. Ce questionnaire était disponible sur le site https://jeparticipe.metropole-rouen-normandie.fr

Ces posts ont pu être repris par divers acteurs (associations, professionnels) permettant une diffusion des informations.

### 3.1.2 Le dispositif de participation et d'expression

- Organisation de 3 balades urbaines sur les espaces publics du quartier - Septembre 2018
- Projet de requalification de la place de la Verrerie, de la Cotonnerie et Gadeau de Kerville :
    - Point d'écoute devant le centre commercial Saint-Sever lors de 2 demi-journées (6 et 7 septembre 2019)
    - Atelier avec les entreprises et les usagers des lieux dans les locaux de l'association La Clé, place Henri Gadeau de Kerville : 10 mai 2019
    - Questionnaire en ligne : septembre 2019
    - Concertation sur la zone de détente et le mobilier urbain de la place Henri Gadeau de Kerville : 28 juin et 18 octobre 2021
    - Concertation pour le choix de l'œuvre d'art (fresque) sous la voute de l'immeuble Blaise Pascal : 6 juin 2023

- Projet de requalification du jardin Saint-Sever – maitrise d'ouvrage Ville de Rouen, non comptabilisé dans le bilan :
    - Atelier urbain de proximité Ville de Rouen : réuni 5 fois en avril, mai, juin et septembre 2019 puis en février 2020)
    - Balade urbaine avec les jeunes de la CPJ (Contrats partenaires jeunes) : octobre 2019
- Mobilisation du réseau des acteurs économiques de Saint-Sever :
    - En janvier et mars 2019 pour la création des axes de travail du réseau d'entreprises, la présentation et le mécénat des œuvres monumentales Saint-Sever
    - En juillet 2019 pour la restitution des travaux de groupes (déchets, mobilités, emploi) et une visite de la friche Lucien
    - Questionnaire sur la pause déjeuner et focus groupes pour améliorer la pause déjeuner en octobre 2022 qui a donné lieu à 3 groupes focus avec des salariés volontaires (1er trimestres 2023)

Parallèlement à ces démarches, la Métropole a organisé plusieurs concertations d'envergure sur des projets spécifiques ayant des incidences sur le quartier Saint-Sever dans son ensemble :

- La nouvelle ligne TEOR T5 reliant Mont-Saint-Aignan (Mont aux Malades) en passant par le Campus jusqu'à Saint-Sever Nouvelle Gare via la rive gauche de Rouen (quartier Flaubert et liaison avec le métro à la station Joffre-Mutualité).
- La démolition du quai Jacques Anquetil (tranchée couverte ferroviaire) et la reconstitution d'une continuité routière et cyclable de la tête sud du pont Corneille à l'échangeur du pont Mathilde.
- La nouvelle voirie et piste cyclable sur le boulevard de l'Europe.

## 3.2 Bilan de la deuxième phase de la concertation

### 3.2.1 Bilan quantitatif

Cette phase centrée sur les aménagements d'espaces publics et sur la dynamique du quartier d'affaires a donné lieu à plus de 1400 expressions citoyennes.
Les modules numériques, bien que peu nombreux (2 questionnaires en ligne), ont apporté la grande majorité des expressions, notamment pour le questionnaire sur la pause déjeuner des salariés, montrant de très grandes attentes en la matière.
Les expressions en présentiel ont été organisées en respectant les jauges imposées en période de crise sanitaire.

| Évènement | Hommes | en% | Femmes | en% | Effectif total |
|---|---|---|---|---|---|
| Balade urbaine - 11 septembre 2018 | 8 | 32,0% | 17 | 68,0% | 25 |
| Balade urbaine - 18 septembre 2018 | 8 | 40,0% | 12 | 60,0% | 20 |
| Balade du Patrimoine (Quai Anquetil) - 22 septembre 2018 | 26 | 65,0% | 14 | 35,0% | 40 |
| Balade urbaine - 29 septembre 2018 | 6 | 31,6% | 13 | 68,4% | 19 |
| Point d'écoute - 6 et 7 septembre 2019 | | | | | 93 |
| Balade urbaine CPJ - octobre 2019 | | | | | 20 |
| atelier des voisins place Gadeau de kerville - 10 mai 2019 | 8 | 66,7% | 4 | 33,3% | 12 |
| balade urbaine sur le devenir du quartier d'affaires/rouen capitale du mo | 7 | 43,8% | 9 | 56,3% | 16 |
| réunion présentation place gadeau de kerville 28 juin 2021 | | | | | 16 |
| atelier mobilier place gadeau de kerville 18 octobre 2021 | 6 | 54,5% | 5 | 45,5% | 11 |
| réunion concertation avenir quartier d'affaires 24 septembre 2020 | | | | | 13 |
| **Moyenne** | 10 | 48,8% | 11 | 51,2% | 26 |
| **Total (ateliers + balades + réunions)** | 69 | 48,3% | 74 | 51,7% | 285 |
| Questionnaire (Place GDK/ Verrerie / Cot.) sept 2019 | 54 | 42,9% | 72 | 57,1% | 126 |
| questionnaire pause déjeune (octobre 2022) | 300 | 30,0% | 700 | 70,0% | 1000 |
| **Total (questionnaires)** | 354 | 31,4% | 772 | 68,6% | 1126 |
| **Total des contributions 2018/2022** | | | | | **1411** |

### 3.2.2 Les enseignements

Les participations ont été de qualité sur les aménagements des espaces publics du quartier, portée par le souhait de trouver des espaces renaturés et conviviaux. La balade urbaine avec le Contrat partenaires jeunesse a permis de lier des liens et des discussions intergénérationnels avec les

adolescents accompagnés par le service jeunesse de la ville et des personnes âgées hébergées dans l'EHPAD des 100 clochers et celui de la pléiade autour de l'aménagement du jardin Saint-Sever.
L'aménagement de la place Henri Gadeau de Kerville s'est appuyé sur plusieurs dispositifs permettant de discuter sur les usages souhaités pour transformer ce parking de stationnement en une place-jardin et des interventions artistiques pour mettre en scène l'arche sous l'immeuble Blaise Pascal permettant d'accéder à la place depuis la station de tram Saint-Sever.
Les expressions recueillis à l'échelle de l'ensemble du centre-ville gauche, ont permis de nourrir les réflexions de la Ville et de la Métropole sur le plan de renaturation de la Ville et le schéma directeur des mobilités actives. Des synthèses ont été aussi rédigées pour les services en charge de grands projets d'aménagement comme le T5.

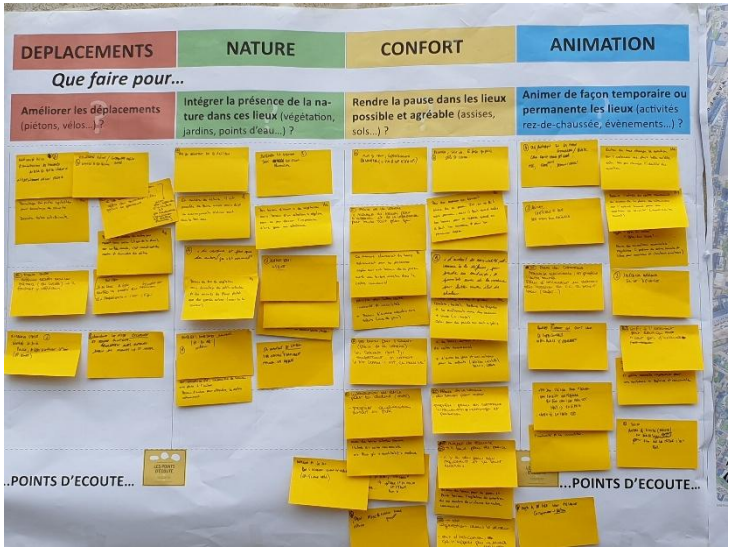

# 4 LA TROISIEME PHASE DE CONCERTATION : 2023-2025

Cette 3ème phase de concertation correspond à la reprise de la concertation préalable sur la conception du quartier de la nouvelle gare, avec l'accompagnement de l'assistant à maitrise d'ouvrage en matière de concertation, Etat d'esprit Stratis.

## 4.1 Une immersion préalable dans le quartier pour renouer le dialogue avec les habitants

### 4.1.1 Objectifs et dispositif

Dans un premier temps de reprise du contact avec les habitants et usagers du territoire, la Métropole Rouen Normandie a mené une phase d'immersion et d'écoute auprès des habitants et des jeunes pour mieux connaître leur perception du quartier et leurs usages, et recueillir leurs souhaits, leurs attentes mais aussi leurs craintes sur son devenir.

Il s'agissait de :

- Caractériser le quartier à travers le regard de celles et ceux qui y vivent, y travaillent ou le fréquentent régulièrement ;
- Dégager les marqueurs d'identité du quartier, qu'ils soient positifs ou négatifs ;
- Identifier les principaux enjeux du cadre de vie à prendre en compte dans la suite de la concertation ;
- Préfigurer les grands thèmes des prochaines séquences participatives.

#### Déroulement et dispositif

- Les micros-trottoirs

Conduite en novembre et décembre 2023, la phase d'écoute s'est appuyée sur cinq journées de terrain, mobilisant deux animateurs par jour. Les échanges ont eu lieu dans divers lieux publics du quartier choisis pour leur fréquentation et leur diversité d'usages : marché des Emmurées, centre commercial Saint-Sever, stations de métro, jardin Saint-Sever, MJC, rue Saint-Sever, Quartier Libre, entre autres.

**Les lieux de l'enquête**

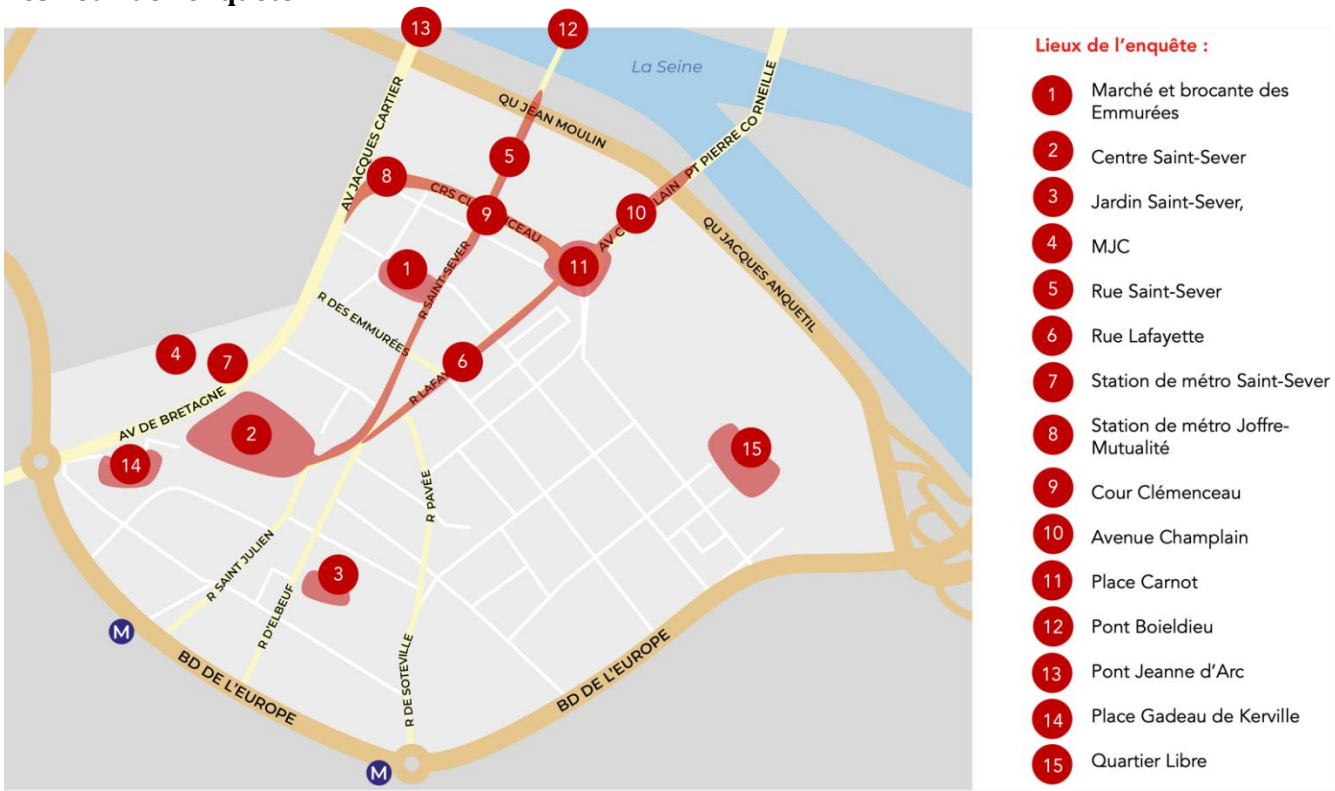


Chaque binôme d'animateurs disposait de trois outils :

- **Un questionnaire** semi-directif structurant l'échange ;
- **Une carte du quartier** ;
- **Un enregistreur**, utilisé avec accord préalable des personnes interrogées.

Le questionnaire posait des questions ouvertes sur la perception du quartier, les éléments appréciés ou rejetés, les souhaits d'évolution, et interrogeait également la connaissance du projet de nouvelle gare.

**Au total, 222 personnes ont été interrogées.** Les femmes ont représenté 57 % des personnes acceptant de s'exprimer. Près de 58 % des personnes interrogées ont émis un avis positif sur le projet Saint-Sever Nouvelle gare.

**Total des personnes interrogées :** 222

- **49** le 14/11/2023
- **42** le 22/11/2023
- **55** le 30/11/2023
- **34** le 08/12/2023
- **42** le 09/12/2023

Répartition hommes / femmes

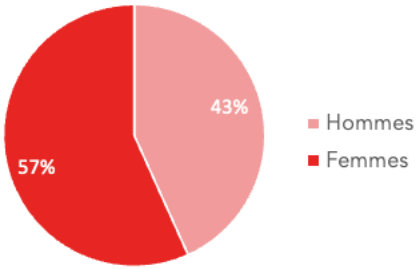


Répartition des âges

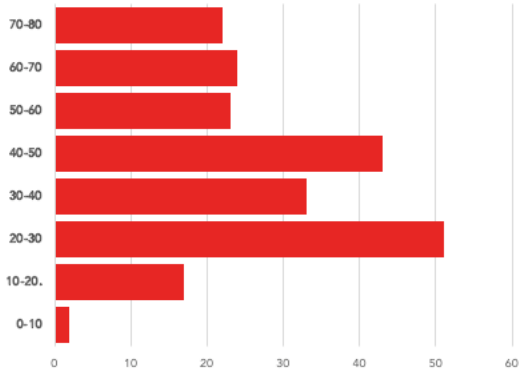


Répartition de la résidence

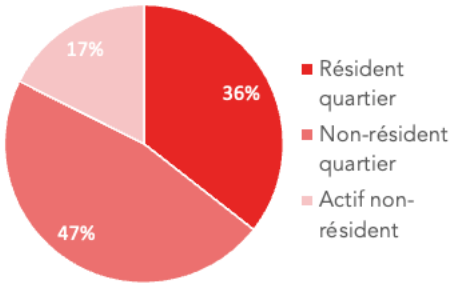


Sur les 222 personnes interrogées, **71 n'avaient pas entendus parlé de SSNG**

Répartition des avis sur SSNG

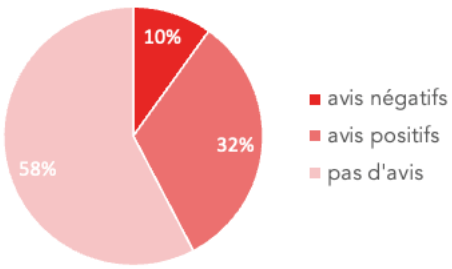

La démarche a été globalement très bien accueillie. Une grande majorité des personnes rencontrées a accepté de participer aux échanges, souvent avec une envie manifeste de s'exprimer face à la dégradation perçue du quartier.

Des différences ont été constatées selon les lieux et les moments :

- Le centre commercial, la rue Saint-Sever, le marché place des Emmurées se sont avérés les plus propices aux échanges.
- Les sorties d'école ont été peu favorables : les parents étaient souvent pressés, en voiture, et peu enclins à s'arrêter.

Certaines catégories de population se sont montrées particulièrement réceptives : les retraités, les familles avec enfants, les commerçants, les usagers réguliers du quartier. Les commerçants interrogés (patron de bar, opticienne, fleuriste, buraliste, couturier…) ont fait part d'un regard souvent riche et ancré sur les transformations du quartier, avec une attention forte aux questions de sécurité et de vacance commerciale.

À l'inverse, les jeunes hommes se sont révélés plus difficiles à approcher, notamment au niveau du marché ou dans les rues Saint-Sever et Lafayette. Une certaine réserve, voire défiance à l'égard de ce type de sollicitation a pu être observée.

La mention de la Métropole en tant que commanditaire de l'enquête a globalement facilité les échanges. Quelques personnes, mais très peu, ont exprimé une hostilité directe à l'égard de l'institution. Le port d'un coupe-vent portant le logo de la collectivité et reconnaissable par sa couleur a permis de renforcer la visibilité et la lisibilité de la démarche. Cela a contribué à instaurer un climat de confiance, même lorsque les critiques étaient vives sur les sujets abordés.

- Les carnets sensibles jeunes

Au cours de l'hiver 2023-2024, des carnets sensibles ont été diffusés dans trois établissements scolaires (école primaire, collège, lycée) et deux structures de quartier (MJC, chalet de la Ville de Rouen) pour recueillir la parole des jeunes de manière autonome et créative.

À travers des questions illustrées, des cartes mentales ou des dessins, ces carnets ont permis d'identifier les lieux que les jeunes aiment ou évitent, leurs attentes en matière de loisirs, de sécurité ou d'ambiance.

Le profil des jeunes interrogés :

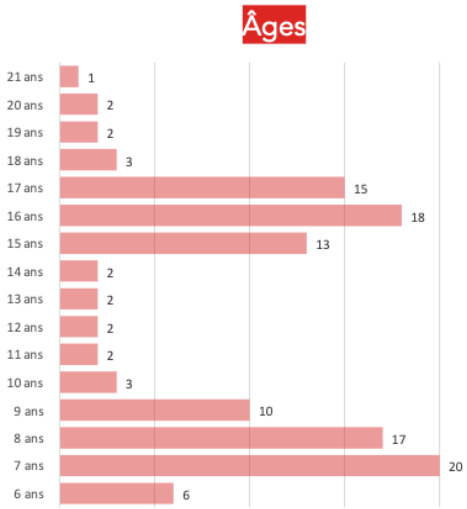


**116 jeunes interrogés**

- Collège Camille Claudel (2)
- Institution Sacré Cœur (27)
- Lycée Blaise Pascal (53)
- MJC (32)
- Chalet de concertation (2)

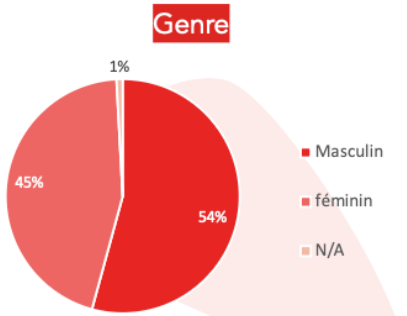


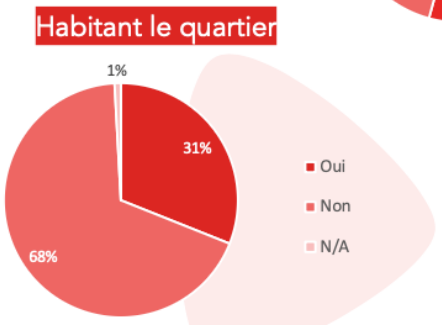

### 4.1.2 Les enseignements de la phase d'écoute

Plusieurs enseignements forts ont émergé de cette phase d'écoute, révélant à la fois les préoccupations quotidiennes des usagers et des enjeux structurants du quartier.

- L'insécurité

Le sentiment d'insécurité, lié au harcèlement de rue, au trafic de drogue, aux incivilités voire aux agressions, constitue la préoccupation principale, quasi unanimement partagée. Il écrase souvent la perception du quartier et est le premier sujet mis en avant.

Les personnes interrogées l'ont illustré par des faits concrets (agressions subies ou dont ils ont directement eu connaissance, faits divers récents…) mais également par des « on-dit » et des rumeurs. Les rues Saint-Sever et Lafayette ont été particulièrement stigmatisées. Ce ressenti a été particulièrement exprimé par les femmes, notamment les plus jeunes, qui ont déclaré adapter leurs usages du quartier (stratégies d'évitement, non-fréquentation nocturne).

> Chez les jeunes, la sécurité, le civisme et la propreté sont des thèmes souvent évoqués. Des stratégies d'évitement de zones « sales » ou « mal fréquentées » sont mises en place, renforçant leur stigmatisation.

Ce climat d'insécurité est perçu comme le principal frein à l'attractivité du quartier et altère fortement son image. Deux nuances à apporter : une minorité ne partage pas cette perception d'insécurité et s'étonne même de la réputation du quartier. Il s'agit surtout de jeunes hommes, sans doute moins concernés. Le sujet est également vu par certains comme un phénomène qui ne caractérise pas spécifiquement Saint-Sever mais tous les grands pôles urbains.

- L'attractivité commerciale

Si le centre commercial Saint-Sever est un pôle d'attractivité important, la spécialisation de l'offre commerciale en dehors de celui-ci (barbiers, fast-foods, kebabs) a été largement critiquée. Le manque de diversité, la vacance commerciale et la disparition progressive des commerces de proximité de qualité (dont les commerces de bouche : boucherie, poissonnerie, boulangerie artisanale…) nourrissent une impression de déclin.

À l'inverse, certains habitants apprécient la vitalité et les prix abordables, notamment les jeunes et les non-résidents.

> Vu par les jeunes qui habitent et surtout sont scolarisés à Saint-Sever, la principale force d'attraction reste le centre commercial : il est à la fois l'un de leurs endroits préférés, l'un des plus fréquentés, mais aussi, paradoxalement, l'un de ceux qui est le moins apprécié. D'autres espaces tels que les parcs sont fortement appréciés, mais peu fréquentés.

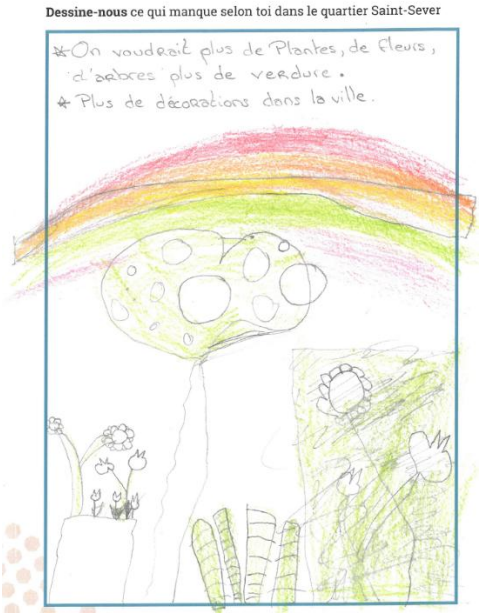


élève 8 ans - école du sacré cœur

La place et le marché (ainsi que la brocante) des Emmurées sont appréciés par les personnes qui les fréquentent. Quelques critiques néanmoins sur la qualité des étals : moins de commerçants proposant des produits locaux de qualité, absence d'un poissonnier, etc.

## L'accessibilité et les transports

Le quartier bénéficie d'une bonne accessibilité en transports en commun, largement saluée. En revanche, les conditions d'accès en voiture se sont dégradées (stationnement difficile, travaux du T5 et du cours Clémenceau), suscitant des critiques, notamment de la part des commerçants. La piétonisation des rues est plutôt bien perçue par les résidents. Le quartier est souvent qualifié de quartier de passage.

## L'aménagements et cadre de vie

Les efforts d'aménagements urbains (jardin Saint-Sever, piétonisation, quais) sont globalement salués. Des attentes se concentrent sur la végétalisation, les espaces de détente, le mobilier urbain et les aires de jeux. Un besoin de renforcer le confort d'usage du quartier est exprimé, en particulier par les plus jeunes et les familles.

## La nouvelle gare

Le projet de gare LNPN est connu d'une majorité (sauf chez les jeunes), mais il reste flou dans ses contours. Les personnes interrogées y voient une opportunité de dynamisation, mais aussi une source potentielle de nuisances, d'insécurité, de gentrification et de perte d'identité. Plusieurs contributions appellent à faire de la future gare un levier qualitatif, porteur d'identité, intégrant des espaces verts et culturels, plutôt qu'un simple pôle de transport standardisé.

Ces temps d'écoute ont permis de mener de front la concertation préalable sur la conception du quartier de la nouvelle gare et la redynamisation de la centralité actuelle du quartier Saint-Sever (aménagement d'espaces publics, commerces, logements et équipements publics).

Le paysage de la future gare - élève de 6ème collège Saint-Saëns

## 4.2 La mise en place d'une nouvelle phase de concertation pour la conception du quartier de la nouvelle gare

### 4.2.1 Cadre et objectifs

La poursuite de la concertation sur le projet de quartier de la Nouvelle Gare Saint-Sever s'inscrit dans le cadre de l'article L. 103-2 du Code de l'urbanisme, qui impose une concertation préalable pour les projets d'aménagement susceptibles de modifier de manière substantielle le cadre de vie.

Cette démarche s'est tenue en parallèle de la concertation conduite par SNCF Réseau au titre du projet de Ligne Nouvelle Paris-Normandie (LNPN), sous l'égide de la CNDP, et de la concertation spécifique menée par SNCF Gares & Connexions sur le bâtiment voyageur de la gare.

Bien que formellement distinctes, les trois processus ont été articulés afin d'assurer une lisibilité commune pour les habitants et de faciliter leur participation à ces projets urbain et ferroviaire d'envergure.

Préparée à partir de novembre 2023 avec la phase d'écoute, cette nouvelle phase de concertation, qui s'est déroulée d'avril 2024 à janvier 2025, poursuivait plusieurs objectifs :

- Associer les habitants et usagers du quartier, ainsi que les acteurs du territoire, à la définition des grandes orientations d'aménagement du futur quartier, en articulation avec la future gare de Rouen Saint-Sever ;
- Prolonger la dynamique de co-construction engagée lors des phases précédentes, en portant une attention spécifique aux publics peu représentés : jeunes, familles, habitants des quartiers populaires, usagers de passage, etc. ;
- Structurer la concertation autour de séquences thématiques, afin de croiser les enjeux urbains, sociaux, économiques et environnementaux. Ces séquences ont permis d'aborder les principaux volets du projet : logements, équipements, services,

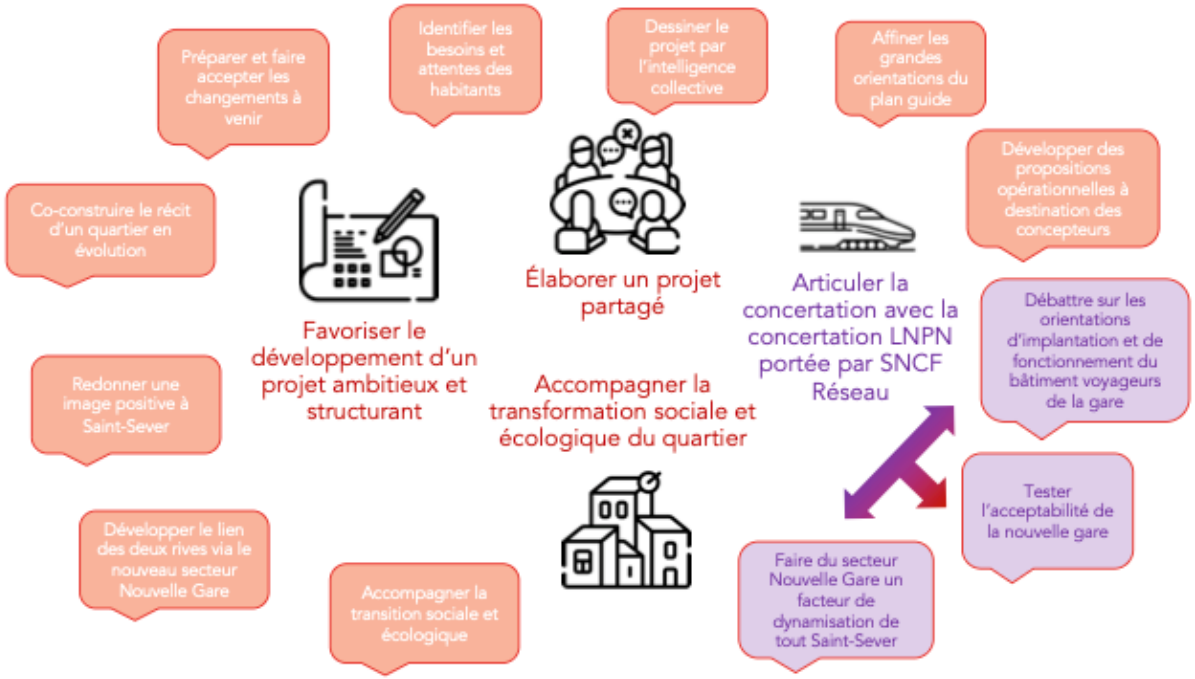


**Les objectifs de la concertation**

commerces, mobilités, accessibilité de la gare, transition écologique ;

- Alimenter la conception du plan guide du futur quartier, en recueillant les attentes, en identifiant les points de vigilance, et en testant l'adhésion aux grandes orientations proposées par la maîtrise d'ouvrage.

### 4.2.2 Le dispositif d'information

Pour la poursuite de la concertation préalable, la Métropole Rouen Normandie a déployé un dispositif d'information multicanal, destiné à rendre lisibles et accessibles les différentes séquences de concertation à l'échelle du quartier Saint-Sever comme de la Métropole. Ce dispositif visait à informer en amont, à mobiliser largement les publics cibles et à garantir la transparence du processus de concertation.

Les principaux outils et canaux mobilisés ont été les suivants :

- **Le site internet dédié**, saint-sever-nouvelle-gare.com, qui présente le quartier dans son ensemble, le projet et son actualité. Le site renvoi aussi au site « je participe »de la Métropole pour les inscriptions aux temps de concertation et participation en ligne.

- **Un relai sur le site internet dédié aux concertations de la Métropole** : jeparticipe.metropole-rouen-normandie.fr. Un bilan intermédiaire de la concertation (novembre 2023-juillet 2024) a été rendu disponible sur ce site.

- **Des publications dans les supports institutionnels** de la Métropole et de la Ville de Rouen, notamment via les agendas participatifs et les bulletins d'information municipaux :

À VOUS DE JOUER !

Osez !

EN QUÊTE DE MOBILITÉ

ROUEN SAINT-SEVER : EXPRIMEZ-VOUS

SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

JOBS D'ÉTÉ

Le Mag de la Métropole n°91 - mars 2024 / article "Rouen Saint-Sever : exprimez-vous"

Libre expression

Imaginez le quartier Saint-Sever

DE BASE...

Le Mag de la Métropole - mai 2024 / Encart "Imaginez le quartier

POINT D'ÉTAPE

Repenser le quartier Saint-Sever

Quoi de neuf ?

Rouen magazine n°551 octobre 2025

Rouen mag - janvier/février 2024 / article "Construire le Saint-Sever de demain"

POINT D'ÉTAPE

Construire le Saint-Sever de demain

avec 300 000 m² de bureaux, Saint-Sever est surtout un centre d'affaires



*C'est sur le parvis devant l'église Saint-Sever qu'un chalet d'informations doit être installé par la Ville de Rouen en ce début 2024. Un endroit pour collecter la parole des habitants et usagers de ce quartier en pleine mutation.*

**Plus d'infos :** suivre le projet sur www.saint-sever-nouvelle-gare.com/



SAINT-SEVER : VUE SUR LA RUE

Suite à une concertation organisée en avril et en mai 2024, des travaux débuteront dans le courant du mois de mai rue Saint-Sever. Ces aménagements s'inscrivent dans le cadre d'une requalification du cours Clemenceau afin de favoriser la connexion entre la rive droite et la rive gauche et plus globalement pour améliorer la place des piétons, des cyclistes et des commerçants.
Au programme notamment, plantation d'arbres, pérennisation de pistes cyclables, développement d'espaces pour les terrasses… Pour en savoir plus sur ce projet, rendez-vous le 7 mai pour une réunion publique qui se tiendra à la mairie annexe Saint-Sever à 18h30. (Entrée rue Saint-Julien).

Mag de la Métropole n°101 mai 2025

À VOUS DE JOUER !

L'ère du renouveau

Avec le projet de nouvelle gare dans le quartier Saint-Sever, le renouveau de la rive gauche se poursuit.

Mag de la Métropole n°104 octobre 2025

SAINT-SEVER

QUOI DE NEUF DEMAIN ?

La dernière phase de concertation sur le quartier Saint-Sever débute en novembre et se déclinera jusqu'en janvier 2025. Les thématiques abordées seront les aménagements des berges de la Seine entre le pont Corneille et le viaduc d'Eauplet mais aussi les mobilités autour de la future gare, et l'ensemble des aménagements des espaces de vie pour le public. Un questionnaire sera mis en ligne à partir du 4 novembre. Dans le même temps, deux ateliers seront organisés dans le centre commercial Saint Sever le 13 novembre de 11h à 17h et dans la gare de Rouen rive droite le 7 novembre de 15h à 18h30. Une occasion idéale pour recruter un panel de citoyens désireux de contribuer à cette concertation.

jeparticipe.metropole-rouen-normandie.fr

Le Mag de la Métropole n° 96 novembre 2024

- **Deux flyers** diffusés dans les équipements publics, commerces de proximité, établissements scolaires, bibliothèques et structures associatives du quartier Saint-Sever ;
  - Un flyer diffusé à partir de fin mars 2024 pour annoncer les modalités de concertation prévues jusqu'au mois de juin 2024.
  - Un flyer diffusé en novembre 2024 et décliné en affiche A0 disposée en gare de Rouen en novembre pour informer sur le questionnaire et le panel citoyen.

**Le flyer d'avril 2024 et celui de novembre 2024 décliné en affiche**

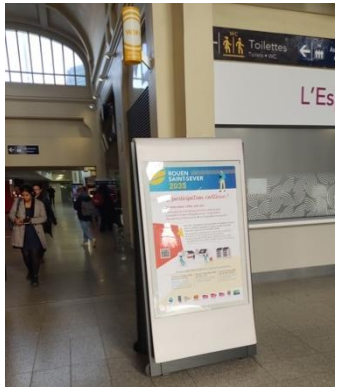


- **Une plaquette de présentation du projet en 4 pages.** Cette plaquette présente notamment les enjeux et le schéma de référence actualisé du projet. Cette plaquette a aussi été diffusée lors des permanences au sein du chalet d'information installé devant l'église Saint-Sever.

- **Une actualité dédiée sur les portails en ligne** de la Ville de Rouen, de la Métropole et de la Ligne Nouvelle Paris-Normandie (LNPN), en lien avec la concertation SNCF Réseau et Gares & Connexions ;

La Métropole / Projets et stratégies / Urbanisme

## Saint-Sever Nouvelle Gare

**La Métropole Rouen Normandie s'engage dans un projet urbain global visant à redynamiser le centre-ville rive gauche de Rouen. Ce projet, intégré dans le cadre de la Ligne Nouvelle Paris-Normandie (LNPN), prévoit la construction d'une nouvelle gare d'agglomération, conçue pour répondre aux besoins croissants de mobilité et de développement urbain durable.**

### Un quartier en transformation

Le quartier Saint-Sever Nouvelle Gare est en pleine mutation, avec pour objectif de devenir un pôle tertiaire majeur de la Métropole. Ce projet inclut la requalification des espaces publics, le développement de logements, de commerces et de bureaux, ainsi que l'amélioration des transports. La concertation citoyenne joue un rôle central dans ce projet, permettant aux habitants de contribuer activement à la définition du plan guide du nouveau quartier, prévu pour être finalisé au printemps 2025.

### Une vision pour 2030

À l'horizon 2030, Saint-Sever Nouvelle Gare se positionnera comme un quartier dynamique et durable, favorisant les mobilités douces et offrant une accessibilité optimale au centre-ville et à la région. Ce projet s'inscrit dans une démarche de développement urbain intégré, visant à améliorer la qualité de vie des habitants tout en renforçant l'attractivité économique de la Métropole Rouen Normandie.

Le site dédié au projet

+ www.saint-sever-nouvelle-gare.com

Les champs marqués d'un astérisque * sont obligatoires.

**Aidez-nous à améliorer notre site**

Êtes-vous satisfait du contenu de cette page ?* ◯ Oui ◯ Non

Accueil / Les actualités

## Quartier Saint-Sever : l'ère du renouveau

Le Lundi 6 Octobre / 2 minutes

Consulter toutes les actualités

**Jeudi 9 octobre, participez à un atelier participatif pour imagine le futur quartier Cœur Saint-Sever à Rouen.**

Le projet d'implantation d'une nouvelle gare sur la rive gauche de Rouen instille un nouveau souffle à l'ensemble du quartier Saint-Sever. Un cadre de vie où il fait bon vivre pour se loger, travailler, se balader et faire ses courses avec plus d'espace dédié à la nature et aux circulations douces. Entre 2016 et 2025, ce grand projet d'aménagement a fait l'objet d'une concertation déclinée lors de nombreux rendez-vous avec les habitants et l'équipe de maîtrise d'œuvre urbaine, l'agence OLM, afin de nourrir une réflexion collective.

Accueil / Les actualités

## Prochain arrêt, Saint-Sever !

Le Mardi 23 Avril / 10 minutes

Consulter toutes les actualités

**Le projet de nouvelle gare sur la rive gauche de Rouen s'intègre dans un projet urbain plus global à l'horizon 2030.**

Dans le cadre de la nouvelle gare conçue en parallèle du projet de Ligne Nouvelle Paris-Normandie, qui se situera sur la rive gauche de Rouen, la Métropole Rouen Normandie agit d'ores et déjà pour un projet urbain d'ampleur autour du quartier Saint-Sever. Redynamisation, attractivité, adaptation des logements, mobilités… Dès aujourd'hui, le quartier Saint-Sever Nouvelle Gare se transforme à grande vitesse, à la hauteur de ses ambitions de demain.

Accueil / Les actualités

## Quartier Saint-Sever nouvelle gare : donnez votre avis !

Le Mercredi 6 Novembre / 3 minutes

Consulter toutes les actualités

**Participez à la dernière phase de concertation du projet Saint-Sever Nouvelle Gare. Vous avez jusqu'au 24 novembre pour intégrer le panel citoyen.**

- **Un chalet d'information (Ville de Rouen)** installé au centre du quartier (place Saint-Sever), point de contact visible et repéré par les habitants, qui a servi de lieu d'accueil des ateliers flash et à la distribution de supports d'information. La Ville de Rouen a aussi organisé des permanences et des manifestations autour du chalet durant la période de mars à juin 2024.

- **Des relais presse via des articles dans la presse locale,** s'appuyant sur les modalités de concertations mises en place et sur les dossiers de presse.

VENDREDI 8 NOVEMBRE 2024 / PARIS-NORMANDIE

6 | ROUEN MÉTROPOLE

ROUEN

Le futur quartier de la nouvelle gare imaginé par des ados

Pendant les vacances scolaires, un groupe d'adolescents rouennais a imaginé le futur quartier de la nouvelle gare de Rouen, à Saint-Sever. Mercredi, ils ont présenté le résultat de leur travail.

MARION RIAUX

À quoi ressemblerait la future gare idéale ? Et le quartier dans lequel elle sera ? Voilà les questions que se sont posées une quinzaine de jeunes rouennais pendant les vacances scolaires. Organisée par le service Jeunesse de Rouen en partenariat avec la Métropole Rouen Normandie, cette concertation avait pour but d'imaginer le quartier dans lequel s'implantera la future gare rouennaise de la rive gauche dans le cadre du projet Ligne Nouvelle Paris Normandie (LNPN).

Pendant trois jours, les jeunes ont visité le secteur, ainsi que la gare actuelle rive droite. Objectif : analyser les aménagements actuels et réfléchir au futur.

UNE GRANDE PLACE ACCORDÉE AUX LOISIRS

Au terme des visites, les adolescents ont relevé plusieurs points : « *On aimerait qu'il y ait plus de végétations, plus de pistes cyclables et d'endroits pour se poser. Dans l'architecture on voudrait des choses plus colorées et modernes* », explique Marc, 14 ans. Concernant la nouvelle gare, le groupe a imaginé un bâtiment au look futuriste grâce à une intelligence artificielle.

Le futur quartier imaginé par les jeunes fait la part belle aux loisirs : « *Il y aurait une un bowling, une salle d'escalade, un musée et un nouveau quartier libre pour remplacer l'actuel qui sera détruit* », détaille Inès, 13 ans.

« ON S'EST SENTIS ÉCOUTÉS ET C'EST RARE »

Pendant ces trois jours, le groupe a été encadré par une équipe de la Métropole de Rouen : « *On avait très envie de connaître le point de vue des jeunes sur le futur de la ville. Ils ont pointé des choses qu'on avait déjà mises en évidence et qui renforcent ce qu'on voulait faire. Et il y a des idées nouvelles, comme celle de créer un lieu culturel, qu'on va prendre en compte* », assure Aude Peysables, urbaniste et responsable de projet à la Métropole.

Du côté des jeunes, l'expérience est tout aussi positive : « *On s'est sentis écoutés et c'est rare. Je trouve que c'est bien qu'on puisse donner notre avis, ça devrait être fait plus souvent* », confirme Chérine, 10 ans.

D'autres concertations citoyennes seront réalisées dans le cadre du projet LNPN.

Yona, Ilyass, Inès, Chérine et Marc ont participé à la concertation pour réfléchir au quartier de la nouvelle gare de Rouen

ROUEN

PARIS NORMANDIE Samedi 6 septembre 2025

3

À quoi va ressembler le futur quartier de la gare Saint-Sever ?

Rouen. Le projet de redynamisation de la rive gauche est toujours sur les rails. Jeudi, à l'occasion d'une réunion publique organisée par la Métropole de Rouen, près de 200 personnes ont pu découvrir les grandes lignes de l'aménagement qui va s'articuler avec l'implantation de la future nouvelle gare SNCF à l'horizon 2040. Voici ce qu'il faut retenir.

Sophie Bogatay

LA FUTURE GARE SNCF

LES BERGES DE LA SEINE

QUELLES CONSTRUCTIONS ?

QUELS COMMERCES ?

UNE LONGUE CONCERTATION

Quel délai pour la LNPN ?

Seine-Maritime

ROUEN

TRAVAUX Voici à quoi va ressembler le futur quartier de Saint-Sever Nouvelle Gare

À Rouen, le quartier Saint-Sever poursuit sa métamorphose avec en ligne de mire l'arrivée de la nouvelle gare sur la rive gauche de la ville. On fait le point sur les chantiers.

Et la nouvelle gare, alors ?

Une longue liste de chantiers, en cours ou terminés

Des aménagements en cours

Voici à quoi doit ressembler le futur quartier Saint-Sever de Rouen.

Voici à quoi doit ressembler le Cours Clémenceau rénové.

### 4.2.3 Le dispositif de participation et d'expression

La dernière phase de concertation préalable a mobilisé une grande diversité de formats participatifs, permettant à chacun – habitants, usagers, jeunes, acteurs socio-économiques – de s'exprimer selon ses disponibilités, ses envies et ses usages du quartier. Ces formats ont été conçus pour alterner l'écoute libre, la participation structurée et l'expression créative, afin d'alimenter chaque séquence du projet de manière ciblée.

Le dispositif de participation a été décliné de deux façons

**En direction du grand public, 3 thématiques concertées successivement d'avril à juillet :**

- Avril 2024 : « que faut-il pour bien vivre, demain, dans le quartier de la nouvelle gare : quels logements, équipements, services, commerces ?
- Mi-mai à mi-juin 2024 : « Comment intégrer la nouvelle gare de Rouen dans son quartier, comment y accéder, quels services y trouver ? ». Cette phase a été menée pour partie en lien avec la SNCF avec une balade urbaine et une réunion d'information en commun.
- Mi-juin à début juillet : « quel cadre de vie pour un nouveau quartier pionnier de la transition écologique : paysages, espaces publics, relation avec la Seine, adaptation au changement climatique.

**Pour chaque mois, un dispositif similaire a été déployé,** il se composait d'un questionnaire en ligne, de 3 ateliers flashs organisés au sein du chalet d'information de la Ville de Rouen, d'un atelier participatif et éventuellement d'une balade urbaine.

**Calendrier type pour un mois**

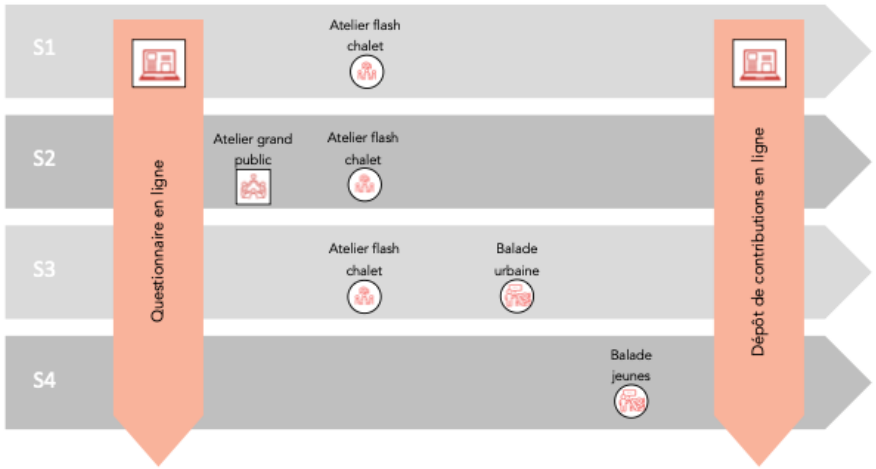

**En novembre 2024**, un questionnaire a été diffusé sur les thèmes de l'aménagement des espaces publics du futur quartier et des berges de Seine. Ce questionnaire a permis le recrutement d'un panel citoyen volontaire pour travailler sur cette thématique sur 3 journées.

**Pour des publics spécifiques, des formats adaptés ont été déployés :**

- A la suite d'une visio-conférence d'information et de présentation du dispositif participatif (mai 2024), 2 ateliers (septembre et octobre 2024) avec les membres du Comité « Changement Climatique et Aménagement du Territoire » du Conseil de Développement Durable de la Métropole ont été organisés pour adapter la grille évaluative ISADORA (démarche d'accompagnement à l'intégration de la Santé dans les Opérations d'Aménagement urbain) - précédemment utilisée pour le quartier Flaubert - au quartier de la future gare et analyser et évaluer de 2 scénarios d'aménagement possibles à l'appui de cette grille.

- Un workshop de 3 jours (en octobre 2024) avec un groupe d'une vingtaine de jeunes suivis par le service jeunesse de la Ville de Rouen. Ces 3 jours ont permis aux jeunes de découvrir le projet et ses enjeux et de « dessiner » un projet de quartier de la gare répondant à leurs aspirations.
- Une participation à la fête « Rue aux enfants » (octobre 2024) pour recueillir les aspirations cette fois des jeunes enfants pour le futur quartier.
- Un comité citoyen constitué par la Métropole pour travailler les scénarios d'aménagement. Ce comité était composé de 25 personnes et s'est réuni 3 fois entre novembre et janvier 2025.

**Enfin, le 4 septembre 2025,** une réunion publique de présentation du projet, en présence des élus et des maîtres d'œuvre urbaniste, paysagistes et architectes a été organisée à la MJC Rive gauche pour présenter les grandes orientations spatiales et la programmation du quartier et des illustrations des devenirs possibles des berges de Seine, des espaces d'animation et d'intermodalité autour de la future gare, de l'avenue Champlain et de la place Carnot et des espaces publics du quartier habité en prolongation du faubourg Saint-Sever. Les grands enseignements de la concertation et la manière dont ils ont été intégrés au projet ont aussi été dressé. Cette réunion a aussi permis aux participants de poser leurs questions, de formuler leurs attentes.
Une plaquette de 4 pages a été éditée à cette occasion pour présenter le projet urbain du quartier de la nouvelle gare.

## 4.3 La mise en place d'un dispositif de concertation pour la redynamisation du quartier existant

### 4.3.1 Cadre et objectifs

Dans le cadre de la concertation préalable globale sur le projet Saint-Sever Nouvelle Gare, les citoyens ont été consultés sur les aménagements du quartier existant et sur les besoins. Il a paru nécessaire au bureau de la Métropole de préciser les objectifs et les dispositifs de concertation visant à débattre du projet de renouvellement urbain du quartier en juin 2025, afin de s'assurer que les parties prenantes étaient informées du projet et en capacité de s'exprimer.

Les objectifs concernant l'opération de renouvellement urbain du quartier Saint-Sever ont ainsi pu être précisés afin de :

- redynamiser la polarité commerciale du centre-ville rive gauche, notamment dans les rues commerçantes Saint-Sever et Lafayette,
- améliorer et redynamiser son parc de logements, plus particulièrement dans le secteur ciblé par l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - Renouvellement Urbain (OPAH-RU) du centre-ville de Rouen, afin de promouvoir un habitat de qualité pour tous,
- anticiper ses besoins d'équipements publics,
- rénover ses espaces publics et de nature.

### 4.3.2 Le dispositif d'information

Des réunions de concertation sur sites et en ateliers ont permis de débattre des attentes en matière de logement, de linéaires commerciaux et d'espaces publics. Ces réunions ont fait l'objet d'invitation directe (auprès des professionnels), de flyers distribués dans les immeubles du secteur concernés par l'opération de renouvellement urbain, de mise à disposition dans le chalet d'information de la ville et de relais d'invitation par mail aux personnes ayant participé à la concertation via le site jeparticipe et par le biais des bulletins des collectivités.

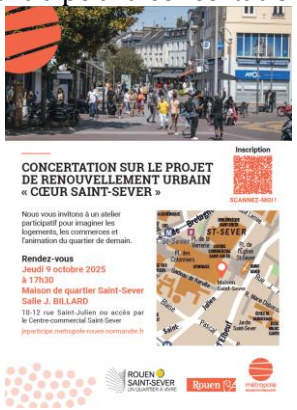

### 4.3.3 Le dispositif de participation et d'expression

Dans l'objectif de nourrir le projet de renouvellement urbain, les modalités suivantes ont été organisées :

- 2 réunions sur site pour le réaménagement de l'allée Marcel Dupré (20 mars 2024, 26 juin 2024)
- 2 balades urbaines pour l'aménagement du nord de la rue Saint-Sever (17 avril et 25 avril 2024)
- 2 réunions avec les commerçants et artisans du quartier sur la stratégie de redynamisation commerciale (6 décembre 2023 et 10 avril 2024)
- 2 réunions avec les commercialisateurs de locaux commerciaux pour la mise en œuvre de la stratégie de redynamisation commerciale (23 mai 2024 et 25 mars 2025)
- Un atelier participatif pour discuter de l'offre de logement et de commerces équipements et services dans la polarité de quartier (9 octobre 2025).

## 4.4 Bilan des contributions de la dernière phase de concertation préalable

Les contributions recueillies entre avril 2024 et octobre 2025 reflètent la richesse et la diversité des regards portés par les habitants, usagers et acteurs locaux sur le futur quartier de la nouvelle gare.

### 4.4.1 Bilan quantitatif de la dernière phase de la concertation préalable

Le tableau ci-dessous répertorie les différents formats de participation mis en œuvre et le nombre de participants touchés :

| Évènement | Hommes | en% | Femmes | en% | Effectif total |
|---|---|---|---|---|---|
| Phase d'écoute quartier hiver 2023 | 95 | 43,0% | 127 | 57,0% | 222 |
| carnet sensible enfants - hiver 202/2024 | 26 | 41,3% | 37 | 58,7% | 63 |
| carnet sensible ado - hiver 23/24 | 38 | 71,7% | 15 | 28,3% | 53 |
| livret de balade collège - février 2024 | 19 | 51,4% | 18 | 48,6% | 37 |
| Habiter avril 2024 | | | | | |
| questionnaire | 101 | 55% | 79 | 43% | 184 |
| atelier flash | | | | | 100 |
| balade | | | | | 11 |
| atelier participatif | | | | | 14 |
| balade jeunes | | | | | 14 |
| Se déplacer mai 2024 | | | | | |
| réunion publique LNPN | | | | | 190 |
| questionnaire | 32 | 35,6% | 56 | 62,2% | 90 |
| atelier / balade LNPN | | | | | 60 |
| atelier flash | | | | | 100 |
| Nature en ville - juin 2024 | | | | | |
| questionnaire | 19 | 34,5% | 35 | 63,6% | 55 |
| atelier flash | | | | | 100 |
| balade | | | | | 4 |
| atelier participatif | | | | | 6 |
| Aménagement des espaces publics des berges et autour de la gare | | | | | |
| questionnaires abords et berges | | | | | 243 |
| panel citoyens | 20 | 62,5% | 12 | 37,5% | 32 |
| CDD | | | | | |
| réunion présentation webinaire - 23 mai 2024 | 13 | 39% | 20 | 61% | 33 |
| atelier 1 - 5 septembre 2024 | 7 | 64% | 4 | 36% | 11 |
| atelier 2 - 17 octobre 2024 | 7 | 54% | 6 | 46% | 13 |
| Dispositifs pour les jeunes | | | | | |
| Rue aux enfants | 72 | 36,0% | 128 | 64,0% | 200 |
| workshop jeunes | 11 | 55,0% | 9 | 45,0% | 20 |
| Aménagement de l'allée Marcel Dupré | | | | | |
| marcel dupré diag 20 mars 2024 | 100 | 50,0% | 100 | 50,0% | 200 |
| marcel dupré scénarios esquisses 26 juin 2024 | 4 | 40,0% | 6 | 60,0% | 10 |
| Apaisement du nord de la rue Saint-Sever | | | | | |
| apaisement du nord de la nord de la rue Saint-Sever - balade 17 avril 2024 | 0 | | 0 | | 0 |
| apaisement du nord de la nord de la rue Saint-Sever - balade 25 avril 2025 | 0 | 0,0% | 4 | 100,0% | 4 |
| stratégie de redynamisation commerciale et projet de renouvellement urbain "cœur saint-sever" | | | | | |
| réunion commerçants 6 décembre 2023 | 6 | 60,0% | 4 | 40,0% | 10 |
| réunion commerçants 10 avril 2024 | 2 | 28,6% | 5 | 71,4% | 7 |
| réunion commercialisateurs 23 mai 2024 | 6 | 60,0% | 4 | 40,0% | 10 |
| réunion commercialisateurs 25 mars 2025 | 6 | 100,0% | 0 | 0,0% | 6 |
| atelier participatif 9 octobre 2025 RU | 32 | 52,5% | 29 | 47,5% | 61 |
| Réunion publique de synthèse | | | | | |
| réunion publique de restitution 4 septembre 2025 | 65 | 38,2% | 105 | 61,8% | 170 |
| contribution/questionnement site internet je participe | | | | | 3 |
| contrbution/questionnement via site SSNG 2022/2025 | 5 | 55,6% | 4 | 44,4% | 9 |
| **TOTAL 2022/2025** | | | | | **2345** |

Le nombre de participants pour les dispositifs spécifiques :

| Publics spécifiques | CDD de la Métropole | Workshop jeunes | Comité citoyen | Rue aux enfants | Total |
|---|---|---|---|---|---|
| Participants | 13 | 20 | 32 | 200 | **265** |
| Nbre de session – équivalent atelier | 3 | 7 (6 demi-journées et 1 restitution) | 3 | 2 (2 demi-journées) | **15** |

## Statistiques pour les questionnaires

**572 questionnaires**
**4 questionnaires d'avril à novembre 2024**

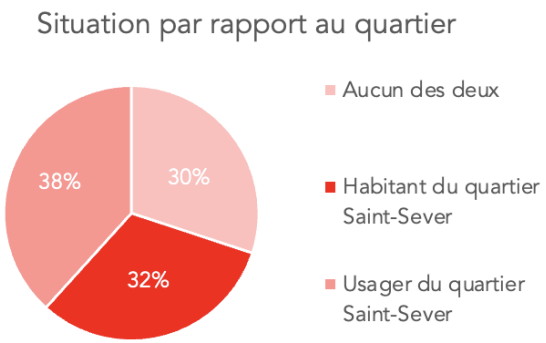


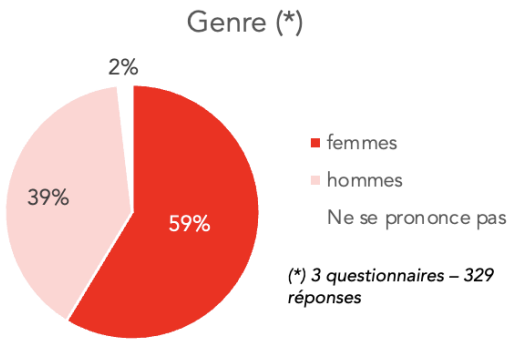


*(*) 3 questionnaires – 329 réponses*

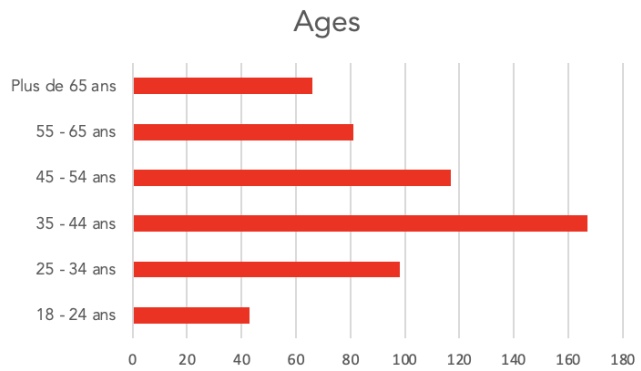

Les pages qui suivent proposent une lecture structurée des principaux enseignements thématiques. Elles croisent les sujets sur lesquels la Métropole a souhaité concentrer la concertation à travers des séquences dédiées, et les expressions spontanées issues des formats ouverts. L'ordre de présentation ne reflète ni une hiérarchie d'importance, ni une pondération statistique, mais vise à rendre compte de la complémentarité des regards et des attentes exprimées.

Les questionnements de cette phase portaient principalement sur le futur quartier de la nouvelle gare : habitat, équipements, espaces publics, mobilités, lien avec la Seine. Au travers des réponses, un ensemble de contributions portent aussi sur le quartier Saint-Sever existant.

## Qualité du cadre de vie

Le cadre de vie dans le futur quartier Saint-Sever Nouvelle Gare est une préoccupation transversale, évoquée dans tous les formats de concertation. Il ne se résume pas à la sécurité au sens strict, mais recouvre un désir de propreté, de convivialité, d'ambiance apaisée et d'un cadre quotidien agréable, rassurant, lisible et ancré dans l'histoire du lieu.

Les attentes portent sur :

- Des espaces publics conviviaux, confortables et végétalisés

Les habitants attendent des lieux de repos et de rencontre, ombragés, bien entretenus, avec des bancs, des fontaines, des plantations et une qualité d'usage constante. L'entretien des espaces publics, souvent cité, est perçu comme un facteur décisif pour la qualité du quartier. Le quartier ne doit pas être un simple lieu de transit, mais un lieu de vie à part entière, agréable à tout moment de la journée.

- Des ambiances apaisées et qualitatives

Les espaces publics doivent être agréables à fréquenter, y compris le soir, par tous les profils d'usagers. Le confort ressenti et le sentiment de sécurité doivent être assurés sans recours à des dispositifs dissuasifs, mais par l'animation, la présence humaine et la qualité d'aménagement. La vie du quartier doit être rythmée par une diversité d'usages, favorisant la cohabitation des générations.

- Une identité faubourienne préservée et valorisée

De nombreux participants expriment leur attachement à l'esprit du quartier Saint-Sever, fait de formes urbaines modestes, de matériaux traditionnels (briques, toitures à pente douce), et d'une ambiance populaire. Le patrimoine industriel (ex. : hangars) est parfois cité comme un levier de mémoire collective à préserver. Il s'agit de renouveler le quartier sans le dénaturer, et d'éviter toute forme d'uniformisation architecturale.

- Des espaces publics lisibles, accessibles et inclusifs

Les cheminements doivent être clairs, sécurisés et partagés, conçus pour répondre aux besoins de tous : enfants, personnes âgées, personnes à mobilité réduite, familles. Une attention est portée à la signalétique, aux matériaux, à l'éclairage et à la continuité des parcours.

Le cadre de vie du futur quartier est attendu non seulement comme un environnement agréable, mais comme un levier actif d'inclusion, d'appropriation collective et de fierté locale.

## Habitat

Le thème du logement est transversal à l'ensemble des temps de participation. Il cristallise de nombreuses attentes autour de la diversité des profils des futurs habitants accueillis, de la qualité des logements, de leur intégration urbaine et de leur accessibilité économique.

Le logement est ici pensé non seulement comme un lieu de vie, mais aussi comme un marqueur d'identité et de stabilité sociale. Les attentes portent sur les éléments suivants :

- Assurer une véritable mixité sociale et générationnelle

Les participants souhaitent que le nouveau quartier puisse accueillir une pluralité de profils (familles, jeunes actifs, seniors, étudiants, personnes seules ou en situation de précarité), dans un équilibre maîtrisé entre logement social, locatif privé et accession à la propriété. L'accession à la propriété est souvent vue comme un levier de stabilité résidentielle. Pour éviter le turn over rapide des ménages, des prix maîtrisés et une diversité de statuts sont demandés.

Citons deux verbatim issus du questionnaire d'avril : *« Il faut revaloriser le quartier en arrêtant les logements sociaux déjà nombreux et apporter une mixité sociale avec des logements destinés à des personnes ayant plus de moyens, afin de redonner de la sécurité dans ces quartiers ».*

*« Il y a déjà beaucoup de logements sociaux ici contrairement à la rive droite ! La diversification est la clé de la cohésion sociale ! »*

- Prévenir les effets de spéculation et de mono-fonctionnalité

Plusieurs contributions alertent sur les risques liés à la hausse des prix, à la multiplication des meublés touristiques et à une éventuelle gentrification rapide. Des dispositifs de régulation (encadrement des loyers, maîtrise foncière, mobilisation du parc privé) sont suggérés pour maintenir une mixité sociale réelle dans le temps, et préserver un cadre de vie stable et non exclusivement tourné vers des profils aisés ou de passage.

- Promouvoir des formes urbaines intermédiaires et conviviales

Maisons de ville, petits immeubles collectifs (3 à 4 étages maximum), logements en duplex ou à patios sont largement plébiscités. Ces typologies sont perçues comme mieux adaptées au tissu faubourien de Saint-Sever et plus propices à une ambiance de quartier. La densité

est acceptée si elle s'accompagne d'une architecture soignée, de logements traversants, de balcons ou loggias et de résidences conviviales, bien insérées dans l'espace public. Plusieurs demandes portent également sur la qualité thermique et acoustique, notamment à proximité de la future gare, et sur la sobriété énergétique.

- Garantir une architecture respectueuse de l'identité de Saint-Sever pour les futurs logements

Les participants expriment leur attachement aux formes urbaines et à l'esthétique du quartier. Le respect du gabarit des rues, de la diversité des façades et la possible réinterprétation du patrimoine industriel (comme certains hangars) sont jugés important pour le projet.

## Mobilités et accessibilité

Les participants ont exprimé une volonté forte de repenser les déplacements à l'échelle du quartier, autour de principes de lisibilité, de continuité, d'accessibilité pour tous et d'apaisement. La future gare est perçue comme un catalyseur potentiel de ces transformations, à condition d'être connectée et bien intégrée pour s'inscrire pleinement dans les usages du quartier. Les principales attentes portent sur les éléments suivants.

- Donner la priorité aux mobilités actives et à la marche

La marche à pied est systématiquement plébiscitée comme mode de déplacement quotidien. Les participants demandent des cheminements piétons confortables, sécurisés et continus, avec des parcours ombragés, balisés et éclairés.

- Renforcer l'usage du vélo dans un cadre sécurisé et lisible

Des pistes cyclables différenciées sont souhaitées, avec une séparation nette des flux piétons, vélo et voitures. Les habitants appellent à l'installation de parkings vélo abrités, sécurisés, facilement accessibles depuis les logements, la gare et les pôles d'activité. La connexion aux quais, au parc Grammont et à l'île Lacroix est souvent évoquée par le biais d'une passerelle. Cependant, entre dangerosité et avantages, le vélo fait débat.

- Proposer une offre de transports collectifs performante et interconnectée

Les usagers attendent un réseau bien articulé entre rive gauche et rive droite, avec une attention portée à la fréquence, à la lisibilité des correspondances et à l'intermodalité (tram, TEOR, bus). Une demande forte concerne l'intégration d'une station de métro au plus proche de la gare, pour en faire un vrai pôle d'échanges.

- Réorganiser le stationnement dans une logique apaisée

La voiture n'est pas rejetée mais les participants demandent qu'elle n'envahisse pas les espaces publics. Des parkings mutualisés, déportés mais bien reliés, sont envisagés, de même qu'une gestion adaptée du stationnement résidentiel. L'usage automobile ponctuel (PMR, familles, dépose-minute) doit pouvoir être intégré sans compromettre l'ambiance du quartier.

- Concevoir une gare ouverte, connectée et bien insérée dans le quartier

La gare doit être accessible facilement à pied, bien visible, connectée aux lignes de transport et intégrée aux espaces publics alentour. Les participants craignent qu'elle ne forme une "barrière urbaine" ou une rupture dans le quartier.
Ils attendent un traitement soigné des deux parvis (Seine et Carnot), avec des liaisons lisibles, une signalétique claire, et une animation quotidienne des parvis pour éviter le sentiment de vide ou d'insécurité. A l'unanimité, les participants se sont positionnés en faveur de l'implantation d'une gare routière près de la gare afin de desservir les communes alentour et d'offrir des modalités de correspondances et d'accès à la gare ferroviaire aux territoires non desservis par le train.
La gare est ainsi attendue non seulement comme un pôle d'échanges performant, mais aussi comme un point d'ancrage urbain, au cœur d'un quartier fluide, perméable et vivant.

## Équipements

Les habitants et usagers du quartier Saint-Sever ont exprimé des attentes fortes autour des équipements du quotidien, qu'ils soient culturels, sportifs, associatifs, ludiques ou de service. Ces équipements sont attendus non seulement comme des réponses aux besoins des futurs habitants, mais aussi comme des leviers pour rendre désirable le quartier, favoriser la rencontre et animer les espaces publics.

- Des équipements de proximité, utiles au quotidien

Espaces associatifs, petits équipements de santé ou de services (guichets publics, ressourceries, boîte à dons, etc.) sont fréquemment mentionnés. Les participants souhaitent éviter la dépendance aux grands pôles périphériques en favorisant une offre locale, accessible à pied, intégrée aux rez-de-chaussée des immeubles ou à des lieux hybrides.

- Des lieux pour se retrouver

Les attentes convergent vers la création de lieux de sociabilité multigénérationnels, comme des maisons de quartier, lieux d'exposition, ateliers de pratiques culturelles, lieux d'animation. Ces espaces doivent favoriser les usages libres mais aussi des activités encadrées et programmées. La référence au Quartier Libre revient souvent, comme modèle d'un lieu ancré dans le quartier, ouvert et fédérateur qu'il faudrait conserver, ne serait-ce que dans l'esprit.

- Des équipements sportifs ouverts, en accès libre et bien intégrés dans l'espace public

Les participants demandent des aires sportives polyvalentes, des équipements pour adolescents (skate, agrès, terrains de sport urbain), mais aussi des espaces d'activité pour les familles (parcours santé, jeux d'eau). Ces usages doivent pouvoir cohabiter avec d'autres formes de détente, dans un cadre sécurisé, en particulier sur les berges ou autour des parvis.

- Des équipements ludiques et culturels

Les parvis de la gare sont identifiés comme des lieux propices à la création d'équipements à double vocation, comme des guinguettes, kiosques, structures légères ou modulaires, capables d'accueillir concerts, expositions, marchés ou événements associatifs. L'idée d'un lieu culturel type "halle d'exposition" a été cité lors de plusieurs temps de concertation.

## Les berges de Seine

Les berges de Seine sont perçues comme un atout majeur pour le futur quartier, à la fois espace paysager, lieu de détente, support de nouveaux usages et lien physique entre le quartier Saint-Sever, la rive droite et l'île Lacroix. Très commentées lors des balades urbaines, des ateliers flash, du panel citoyen et des carnets de participation, les berges apparaissent comme un territoire à reconquérir, porteur d'identité. Les berges de Seine sont appelées à devenir un emblème du nouveau quartier, combinant respiration écologique, convivialité et lien entre les deux rives de la ville.

- Un traitement paysager soigné

Les participants demandent un cadre végétal fort, capable d'apporter des îlots de fraîcheur, des vues dégagées sur la Seine, des espaces de pique-nique ou de flânerie. La préservation des arbres existants, la plantation d'essences locales, la désimperméabilisation des sols (pleine terre) et l'intégration de fonctions naturelles (zone humide, biodiversité) sont régulièrement évoquées.

- Un équilibre entre nature, loisirs et activités

Les participants souhaitent, paradoxalement, des berges à la fois calmes et animées, capables de conjuguer promenade, détente, pratique sportive et activités culturelles voir festives ponctuelles. L'idée d'un "mélange des fonctions" est largement partagée : pas de zonage trop rigide, mais une diversité des ambiances.

- Des accès facilités aux berges

Plusieurs contributions soulignent les difficultés actuelles d'accès aux berges, la coupure créée par les voies rapides ou les entrepôts, et le sentiment d'insécurité. Il est demandé d'ouvrir les berges, de créer des accès lisibles, éclairés, sécurisés, et de travailler les connexions avec l'île Lacroix et le parc Grammont via des passerelles ou des parcours continus.

- Des installations qualitatives

Les propositions portent sur des équipements légers et réversibles : aires de jeux partiellement couvertes, belvédères sur la Seine, guinguettes, péniche « culturelle », œuvres d'art en plein air, etc. Certains appellent aussi à préserver l'esprit des hangars (identitaire au quartier Saint Sever) tout en ouvrant des vues sur le fleuve.

## Commerces

La question commerciale occupe une place centrale dans les échanges. Les habitants expriment une forte attente de diversification de l'offre, une volonté de renforcer la vie locale et un besoin de retrouver une cohérence commerciale d'ensemble, entre le centre commercial Saint-Sever, les rues commerçantes du quartier et les futurs rez-de-chaussée du projet. Le commerce est vu non seulement comme un service du quotidien, mais aussi comme un marqueur d'ambiance et un levier de convivialité.

- Une diversification de l'offre de proximité

Les participants dénoncent la spécialisation actuelle des commerces, marquée par une surreprésentation de certains types d'enseignes (coiffeurs, barbiers, fast-foods) dans les rues Saint-Sever et Lafayette. Ils appellent à un retour de commerces de bouche et de qualité, de librairies, d'épiceries indépendantes, de boutiques artisanales ou de services utiles au quotidien. Cette offre est attendue dans une logique de complémentarité avec le centre commercial, sans redondance.

- Des commerces insérés dans le tissu urbain

Les futurs rez-de-chaussée sont perçus comme des lieux stratégiques à activer. Leur programmation doit être pensée dès le départ, dans une logique d'animation des rues, et non simplement d'offre de surfaces commerciales en attente d'occupants.

- Des lieux hybrides et conviviaux

Les participants plébiscitent l'idée de tiers-lieux comme le Quartier-Libre, guinguettes, cafés culturels, commerces collaboratifs ou structures partagées pouvant accueillir des ateliers, des événements, des marchés, des concerts ou des expositions.

- Une animation maîtrisée, pensée dans le temps long

Les participants souhaitent une ambiance animée mais apaisée. La « vie commerciale » ne doit pas s'imposer au détriment du confort résidentiel. Certains soulignent l'importance de favoriser l'ancrage local, en accompagnant l'installation de jeunes commerces, de structures de l'économie sociale et solidaire, ou de modèles coopératifs.

### Espaces publics et écologie urbaine

L'exigence écologique exprimée par les participants dépasse le seul registre de la végétalisation. Elle s'inscrit dans une vision du quartier comme espace de santé, de sociabilité et de résilience climatique. Cette écologie urbaine est l'un des thèmes les plus consensuels : tous les publics appellent à davantage d'arbres, d'ombre, de continuités vertes, de zones de fraîcheur. Ces attentes concrètes portent également sur des espaces publics bien équipés. Le projet est attendu comme un modèle de quartier de transition écologique, conciliant usages du quotidien, confort et adaptation climatique avec l'écologie urbaine comme colonne vertébrale.

- Des espaces publics confortables, vivants et apaisés

Les participants souhaitent des lieux pour se retrouver, se poser, jouer ou pratiquer une activité, sans obligation de consommation. Ils appellent à la création d'espaces à haute qualité d'usage, bien aménagés (bancs, assises, ombrage, eau, animations ponctuelles), avec une

cohabitation pacifiée des piétons, vélos et véhicules. Les parvis de la gare et les abords des équipements doivent être pensés comme des places urbaines animées et habitables, pas comme de simples zones de transit.

- Une végétalisation généreuse

Les participants demandent des arbres, de l'ombre, des îlots de fraîcheur, des plantations variées, des sols désimperméabilisés. Cette végétalisation est attendue comme un levier de confort climatique, mais aussi comme un élément de composition urbaine (rues plantées, squares, lisières paysagères, etc.). L'attention porte aussi sur la diversité des usages associés à la nature : assises, jeux, potagers, sentiers, lieux d'apprentissage ou d'observation.

- Des formes urbaines qui s'adaptent aux enjeux climatiques

Les participants souhaitent que la transition écologique soit visible et tangible dans l'espace public. Cela passe par l'utilisation de matériaux perméables, la récupération d'eau, la gestion des déchets, des revêtements clairs, la protection solaire naturelle, mais aussi par des formes urbaines sobres, ouvertes, réversibles. Des demandes précises sont formulées sur l'intégration d'espaces naturels ou de trames vertes dans la ville dense.

- Des usages intergénérationnels et inclusifs à l'échelle du quartier

Les participants rappellent l'importance de concevoir des espaces publics destinés à toutes les générations : aires de jeux pour enfants, espaces de sport pour ados, coins calmes pour les personnes âgées, parcours de santé, dispositifs ludiques ou pédagogiques. Ces usages doivent pouvoir coexister, sans se gêner, dans une logique de ville partagée.

- Un paysage quotidien soigné, durable et valorisant

L'espace public est perçu comme un révélateur de l'attention portée aux habitants. Des demandes précises sont formulées sur le choix des mobiliers, la qualité des sols, la présence d'eau, la continuité des ambiances, mais aussi sur l'entretien et la gestion dans la durée. Le quartier ne doit pas apparaître sur-aménagé ou figé, mais évolutif et habité.

### Prise en compte de la jeunesse : les générations futures comme aiguillon de la transformation du quartier

Les jeunes, souvent sous-représentés dans les démarches participatives classiques, ont ici bénéficié de formats spécifiques pour exprimer leur vision du quartier : balades, carnets sensibles, workshop d'automne 2024, événement "Rue aux enfants". Les jeunes se projettent dans un quartier plus vivant, plus accueillant, plus inclusif, plus coloré, où ils peuvent circuler, se retrouver, pratiquer une activité ou simplement exister.

- Des lieux de rencontre ouverts et sécurisants

Les jeunes expriment un besoin fort de lieux où se poser, se détendre ou discuter, sans être renvoyés à la marge ou suspectés de « zoner ». Cela suppose la création d'espaces ouverts, en libre accès, visibles, bien intégrés au quartier, et sécurisants. Des lieux de restauration

conviviaux reviennent très souvent dans les propositions, des plus petits comme des plus grands, comme lieu de sociabilité et de partage. L'ambiance sécurisante que les jeunes retrouvent dans le centre-commercial est recherchée.

- Des équipements adaptés à leurs pratiques et à leur âge

Les adolescents et jeunes adultes appellent à des lieux de sport et de culture conçus pour eux : skatepark, terrain de paintball, de foot en salle ou d'escalade, terrain de basket, city-stade, parcours urbain, mais aussi scène ouverte, studio de répétition ou espace de création numérique. L'équipement "Quartier libre" est souvent cité comme exemple d'un lieu ouvert, accessible, pluridisciplinaire mais qui leurs semblent, pour une partie, inaccessible aux habitants de la rive gauche.

- Des circulations apaisées et continues

La mobilité est au cœur des usages jeunes : aller au lycée, rejoindre l'île Lacroix, se retrouver entre amis. Les jeunes demandent des cheminements piétons et cyclables lisibles, éclairés, sans coupure. Ils insistent sur la qualité des traversées (gare, parvis, berges) et sur le confort de l'espace public.

- Un quartier qui ne soit pas stigmatisant

Certains jeunes expriment un sentiment de non-appartenance au quartier actuel : image dégradée, réputation, manque de lieux identifiables comme "à eux". Ils souhaitent que le futur quartier soit accueillant pour tous, non genré, non excluant, et que la parole des jeunes soit entendue pour les choix d'aménagement.

- Une ambiance plus joyeuse, plus libre, plus active

Au-delà des équipements, les jeunes évoquent des ambiances : couleurs, street-art, musiques, espaces qui "donnent envie de rester", pas trop aseptisés. Ils attendent un quartier vivant.

## Spatialisation des attentes des participants pour le quartier de la future gare

Deux temps spécifiques de la concertation ont permis de faire émerger une représentation spatiale collective du futur quartier, en croisant les attentes, les usages projetés et les sensibilités propres à chaque public.

- Carte du Workshop jeunes

Réalisée lors d'un travail collaboratif, la carte des jeunes qui ont participé au Workshop met en évidence :

- Une centralité vive et animée autour du parvis Carnot, intégrant des espaces culturels, sportifs et festifs ;
- Des liaisons cyclables et piétonnes continues vers l'île Lacroix, la gare et les berges ;

- Une forte attente pour des espaces de liberté et de sociabilité, matérialisés par des aires de jeux, une guinguette, des fresques murales, des lieux où “on a le droit d’être là” sans consommer ;
- Une attention portée aux ambiances colorées, créatives, ouvertes : art urbain, activités intergénérationnelles, animations en soirée.

Cette carte donne à voir une envie d’appropriation joyeuse et décomplexée du quartier, avec une ville active, expressive, et moins normative.

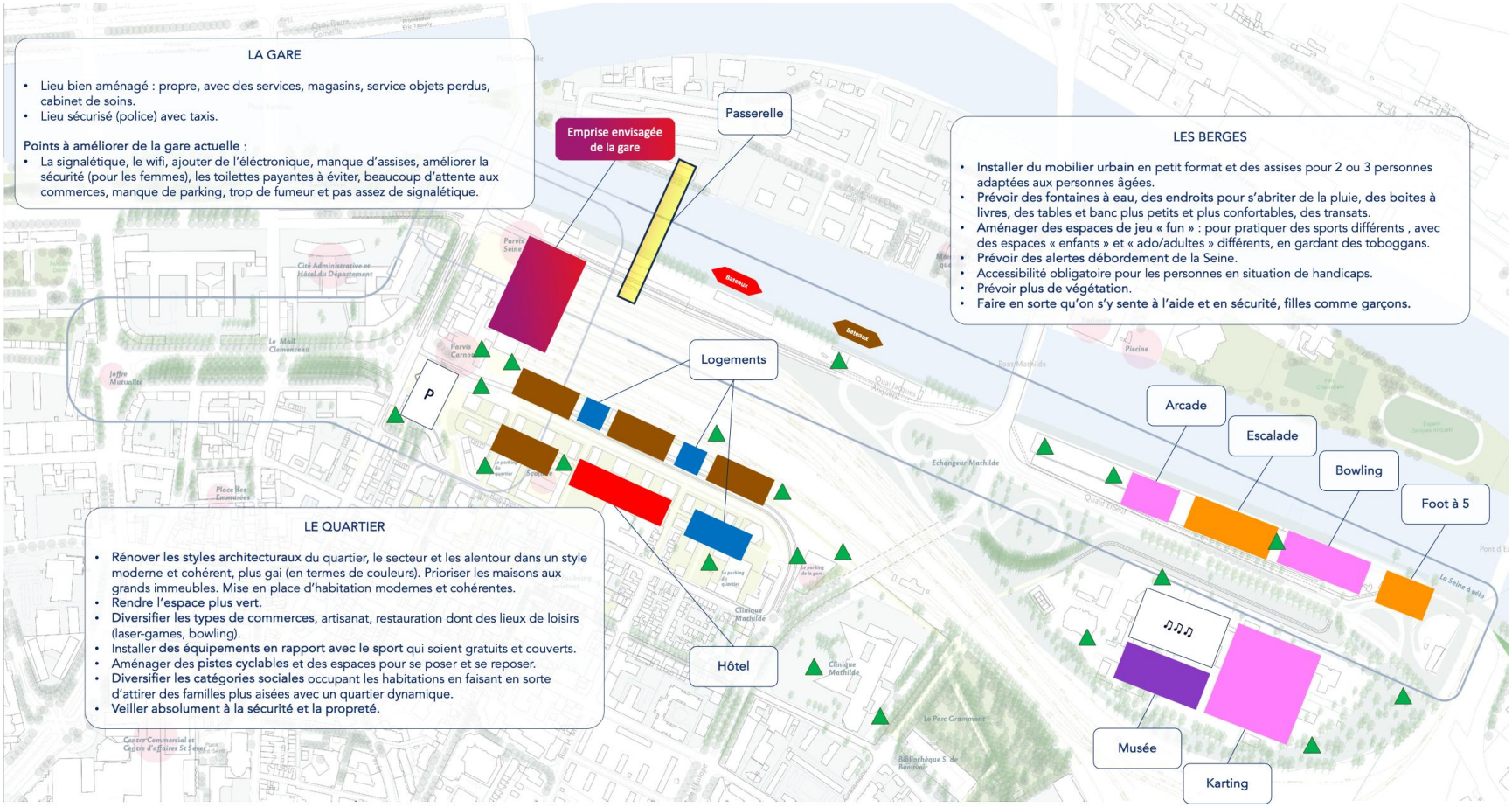


- Carte du panel citoyen

Les citoyennes et citoyens réunis lors du panel ont produit une carte synthétisant :

- Une gradation fine des ambiances, de la gare (multifonctionnelle, connectée) vers les logements (apaisés, végétalisés) ;
- L'identification de polarités commerciales et culturelles distinctes, et la volonté de "faire quartier" autour de lieux de vie mixtes ;
- Des parcours lisibles entre les centralités, des cheminements apaisés, sécurisés, ponctués d'usages ;
- Une attention à la relation à la Seine et à l'ouverture du quartier vers l'extérieur (rive droite, centre-ville, Grammont).

Cette production témoigne d'un regard structuré et soucieux de la fonctionnalité des lieux, avec une forte capacité à connecter les usages, les lieux et les temporalités de la vie quotidienne.

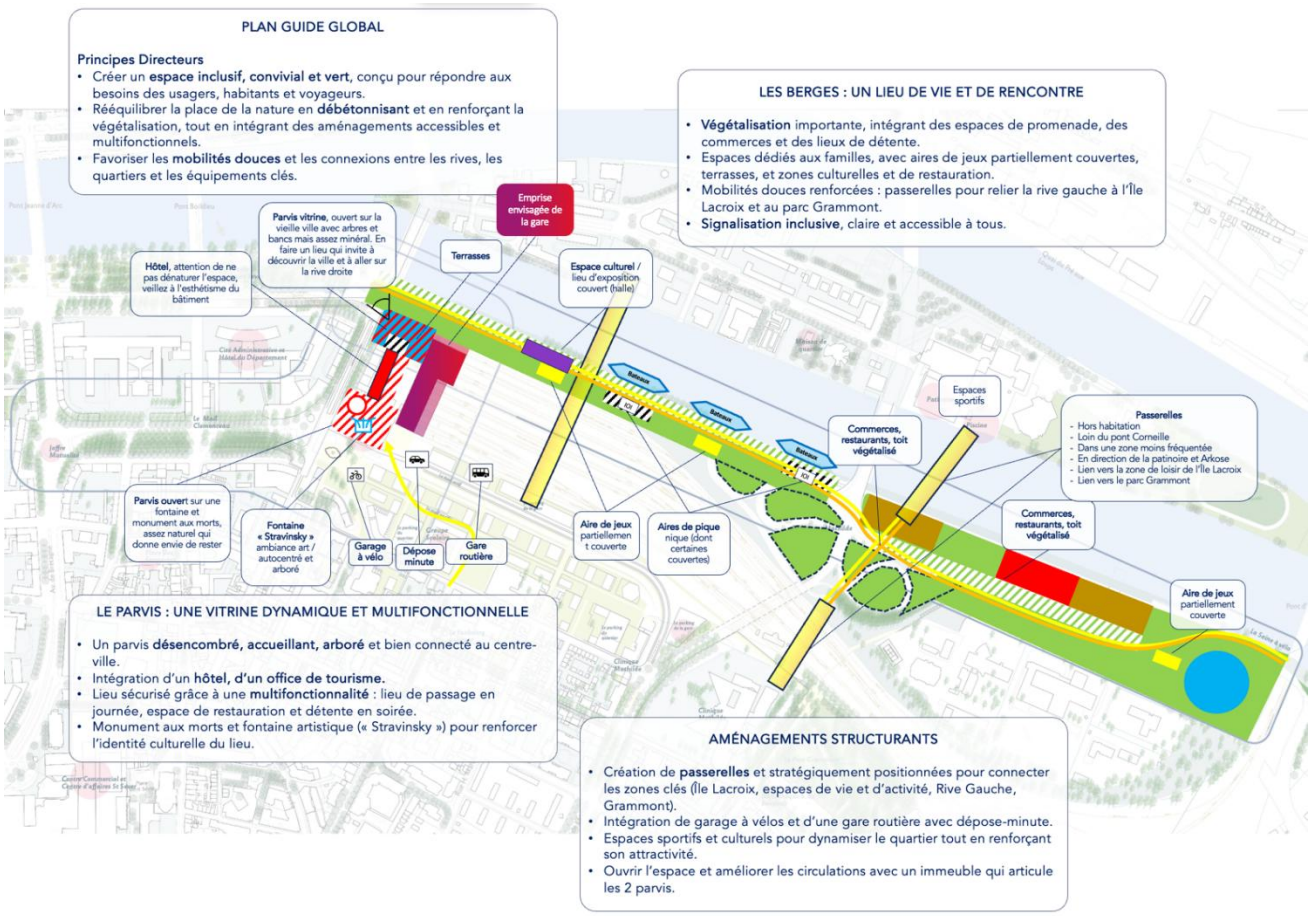

# 5 LES ENSEIGNEMENTS TIRES DE LA CONCERTATION PAR LE MAITRE D'OUVRAGE

Les attentes et propositions nombreuses, qui ont conforté les partis pris d'aménagement ou les ont amendés, sont les suivantes :

- des enjeux très forts de **desserte de la nouvelle gare et du quartier par les piétons, les vélos et en transports en commun** (bus, tram et cars urbains) dans une recherche d'intermodalité fluide et facile entre ces modes et le train et d'apaisement par rapport à la voiture. Les conditions d'un partage de l'espace apaisé, sécurisant pour les piétons, ont aussi été souhaités, tant pour le nouveau quartier qu'au sein du quartier existant (apaisement de la rue Saint-Sever). La connexion de ce nouveau quartier avec la rive gauche, le centre-historique et l'île Lacroix est considérée comme une condition de réussite du projet,

- la nécessité d'assurer une **véritable mixité fonctionnelle** au sein de ce quartier mixte en préservant les qualités du quartier Saint-Sever et les équilibres avec les autres secteurs de la ville, notamment en matière de logement et de bureaux. La demande d'une mixité sociale des logements permettant d'apporter une offre à tout type de ménages (taille, revenus, âge), sans exclure les populations les plus pauvres déjà présentes a été souvent exprimée. De même, la nécessité de redynamiser et de rénover la polarité tertiaire du quartier Saint-Sever a été jugée prioritaire, notamment pour les nombreux établissements et salariés du quartier,

- **un environnement et des espaces publics verts et durables,** contribuant à l'adaptation de la ville au changement climatique, mais aussi au lien social en promouvant la convivialité et le confort d'usage,

- Souhait d'avoir des **berges de Seine aménagées à la fois conviviales et renaturées**. Des aménagements qui permettent des activités marchandes et non marchandes, et un traitement paysager qualitatif des berges de Seine, offrant des services et des activités en équilibre avec les enjeux environnementaux, permettant de mettre en valeur ce panorama sur l'île Lacroix et la côte Sainte Catherine

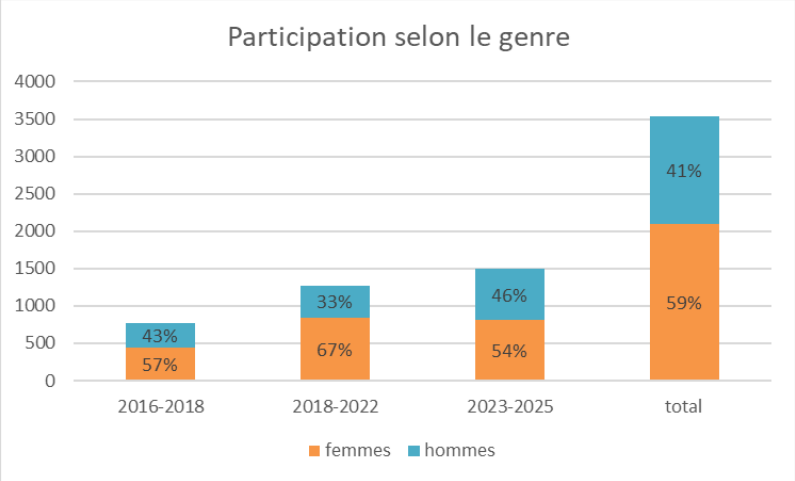


- un quartier participant du **rayonnement et de l'attractivité du territoire**, capable de changer les représentations et les habitudes des habitants de la Métropole et de dépasser le clivage rive gauche / rive droite, d'offrir des lieux d'accueil et d'hébergement pour les touristes et visiteurs ;

- un projet **prenant en compte le temps long** en recherchant le plus **d'adaptation et de réversibilité**, tout en impulsant le plus rapidement possible des changements dans le quartier actuel, notamment pour inverser la dynamique négative en termes de diversité et de vitalité

commerciale, en restaurant la qualité des logements et en transformant les espaces publics existants pour offrir plus de places aux piétons et aux cycles, en développant les transports en commun (T5) et en offrant plus de place à la nature (plan de renaturation de la ville de Rouen),

- la nécessité de proposer des **équipements publics et partagé de proximité** qui accueillent les habitants et les usagers du quartier et favoriser le lien social, la culture et la convivialité,

- le souhait de retrouver une **diversité commerciale et des activités participant de la qualité de vie et de la tranquillité publique du secteur** et de développer ou de préserver les offres programmatiques de lieux hybrides comme le Quartier libre de Rouen.

La concertation lancée depuis 2016 a permis à la Métropole Rouen Normandie de préciser les ambitions urbaines, notamment pour le quartier de la nouvelle gare (futur périmètre de Zone d'Aménagement Concerté - ZAC) et l'opération « Cœur Saint-Sever » (concession d'aménagement envisagée). Celles-ci ont été intégrées dans l'Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) du Plan Local d'Urbanisme intercommunal consacrée au projet Saint-Sever-Nouvelle Gare, notamment pour les liaisons entre rives droite et gauche, la mixité sociale et la transition écologique.

**En termes de programmation** le futur quartier de la gare intégrera :

- en matière de logements : une mixité des ménages accueillis. Ce point sera travaillé dans la programmation des logements en vue du dossier de réalisation de la ZAC afin d'accueillir un public diversifié et notamment des familles.
- en matière touristique : à ce stade le plan guide permet la construction d'hôtel et/ou d'auberge de jeunesse dans la frange active le long des voies ferrées et dans l'ilot Champlain recomposé.
- La concertation avec les adolescents a fait remonter des enjeux de programmation en matière de loisirs et d'équipement culturel d'intérêt métropolitain. Cette programmation sera étudiée dans la phase suivante

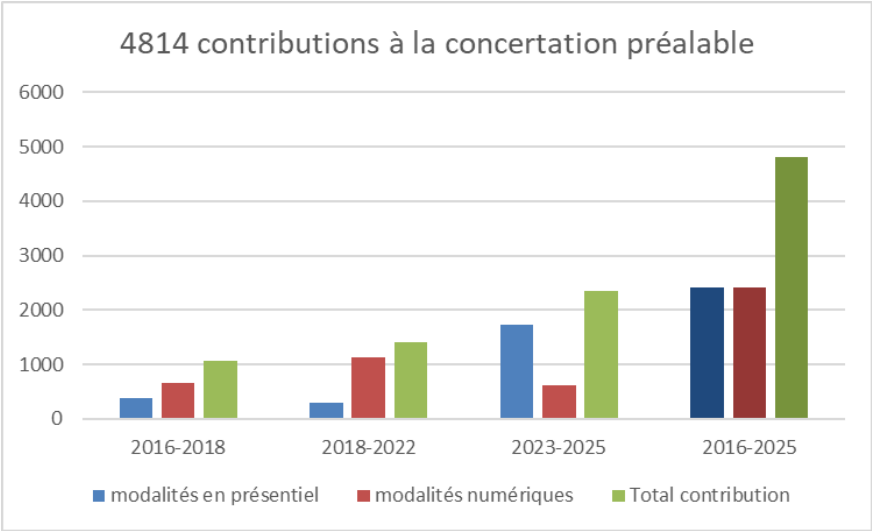


**En matière de mobilités** : la nouvelle gare et sa desserte est un des objectifs du Plan De Mobilité de la Métropole adopté en 2024. Dans la feuille de route pour le développement du réseau structurant des transports en commun, adoptée par le conseil métropolitain de juin 2025, la desserte de la nouvelle gare et de son quartier par une ligne de tramway, et éventuellement par une ligne de tram-train dans le cadre des Services Express Régionaux Métropolitains (SERM). Ces études seront poursuivies en lien avec le calendrier de mise en service de la nouvelle gare. Les participants ont clairement exprimé le souhait de pouvoir accéder à la gare et au quartier par tous les modes mais avec une priorisation des modes, notamment une place de la voiture particulière qui ne soit pas prépondérante dans les espaces publics. L'organisation du plan guide permet une dissociation des flux, notamment des véhicules particuliers dans la trame viaire et une

mutualisation du stationnement dans des parkings silos. Une large place est prévue aux modes actifs avec un réseau de venelles et des parvis confortables et végétalisés pour les usagers. La possibilité de la création d'une gare routière sur le pôle d'échanges multimodal a été bien accueillie, mais son implantation doit minimiser les nuisances pour les habitants. Un positionnement quai jean moulin, devant l'hôtel du département est privilégié.

**Sur la rénovation du quartier existant**, beaucoup de propositions ont été exprimées sur le logement, les commerces, les espaces publics et l'ambiance du quartier : ces éléments ont donné lieu à des concertation spécifiques, notamment sur les espaces publics (allée Marcel Dupré, rue Saint-Sever, Cours Clémenceau, place Henri Gadeau de Kerville). La Métropole peut aujourd'hui définir un projet global de renouvellement urbain du quartier dans le cadre de l'opération de renouvellement urbain « Cœur Saint-Sever » pour redynamiser la polarité commerciale existante et résorber l'habitat dégradé et ainsi impulser une nouvelle dynamique d'attractivité et de qualité de vie pour le centre-ville rive gauche de la ville centre.

# 6 LES SUITES DU PROJET

Fort des enseignements de la concertation préalable du projet Saint-Sever Nouvelle Gare qui ont permis de nourrir les réflexions des élus, des services, des partenaires du Projet Partenarial d'aménagement et des bureaux d'études, la Métropole souhaite poursuivre deux opérations d'aménagement :

- **la construction du quartier de la nouvelle gare**, en lien avec le projet de nouvelle gare ferroviaire porté par le projet LNPN,
- **une opération de renouvellement urbain pour le cœur du quartier Saint-Sever** permettant de redynamiser la polarité commerciale du centre-ville rive gauche et améliorer et redynamiser son parc de logements et rénover ses espaces publics et de nature.

Le schéma d'intention du quartier de la nouvelle gare (plan guide) a été présenté au public le 4 septembre 2025, ainsi que la programmation associée :

- **Un aménagement des berges de Seine** avec un traitement paysager permettant de retrouver des fonctions écologiques en bords de Seine et d'offrir des activités récréatives et de loisirs ;
- **Un pôle d'attractivité et d'échanges autour de la nouvelle gare au niveau de l'avenue Champlain** permettant de composer un espace public recomposé entre les deux parvis haut (au nord côté pont corneille) et bas (au sud côté place Carnot) et d'organiser un pôle d'échanges multimodal dans une ambiance apaisée et végétalisée
- **Un cadre de vie renouvelé, en prolongation du tissu faubourien existant** offrant des logements, des commerces, des services, des équipements et des espaces publics au sein d'un quartier mixte et apaisé. La frange bâtie le long du faisceau ferroviaire accueillera des activités tertiaires et des parkings permettant de mettre à distance les nuisances sonores.
- **Une programmation globale développant à l'horizon 2040 :**

Des sujets ont aussi été identifiés comme importants, mais nécessitant des approfondissements ultérieurs, comme la liaison « modes actifs » au-dessus des voies ferrées et de la Seine pour relier la rive gauche à l'Île Lacroix.

Le bilan met fin à la concertation préalable et permet désormais d'engager concrètement :

1. **L'opération d'aménagement du quartier de la nouvelle gare**, qui pourra s'appuyer sur une procédure de Zone d'Aménagement Concertée (ZAC) dont le périmètre et le phasage devront être précisés. Les études pré-opérationnelles, menées dans le cadre du Projet Partenarial d'Aménagement, ont confirmé la faisabilité technique et financière du projet, sous réserve d'ajustements calendaires concernant le projet de

la nouvelle gare. L'exigence d'adaptabilité et de prise en compte du temps long, exprimée en concertation, doit permettre de poursuivre le projet sans attendre les précisions sur le calendrier de la LNPN, sans obérer les futurs, mais en enclenchant dès à présent les changements.

2. **L'opération de renouvellement urbain « Cœur Saint-Sever »,** qui sera mise en œuvre dans le cadre d'une concession d'aménagement, outil le plus approprié afin d'assurer une mise en œuvre coordonnée avec les partenaires publics, englobant un secteur de la ville de Rouen intégrant les rues commerçantes Saint-Sever et Lafayette. Cette opération d'aménagement, d'une durée estimative de 10 ans, aura pour objectif de redynamiser la polarité commerciale, traiter l'habitat dégradé du secteur, notamment dans le cadre de l'OPAH-RU du centre-ville de Rouen et engager la transformation du secteur en renouvelant le cadre de vie.

# ANNEXES

**Annexe 1 Délibération du bureau du 10 octobre 2016 fixant les objectifs et les modalités de la concertation**

**Annexe 2 Délibération du bureau du juin 2025 précisant les objectifs te les modalités de la concertation sur le quartier existant**

métropole
ROUENNORMANDIE

Envoyé en préfecture le 18/10/2016
Reçu en préfecture le 18/10/2016
Affiché le
ID : 076-200023414-20161018-B2016_0554-DE

Réf dossier : 1028
N° ordre de passage : 19
N° annuel : B2016_0554

**DÉLIBÉRATION**
**RÉUNION DU BUREAU DU 10 OCTOBRE 2016**

**Espaces publics et mobilité - Aménagement et grands projets - Nouvelle gare Suivi de l'opération Seine-Cité - Saint-Sever Nouvelle Gare - Objectifs poursuivis et modalités de la concertation**

Les études pour la définition de la stratégie et de la programmation du projet autour de la nouvelle gare de Rouen ont été déclarées d'intérêt communautaire en février 2014. Ce projet d'aménagement en renouvellement et développement urbain en cours d'étude, dénommé Saint-Sever Nouvelle Gare, prévoit à la fois la création, d'un quartier urbain mixte, d'un Pôle d'Echanges Multimodal (PEM), la desserte de la gare et du quartier par les transports en commun et les autres modes de déplacements, et des interventions visant la requalification du quartier Saint-Sever existant.

Cet aménagement relève au moins de deux types de projet devant faire l'objet d'une concertation préalable au titre de l'article L 103-2 du Code de l'Urbanisme, à savoir qu'il s'agit d'un projet d'aménagement ayant pour effet de modifier de façon substantielle le cadre de vie et l'activité économique, et qu'il constitue un projet de renouvellement urbain d'une partie du cœur métropolitain. Sans que le mode opératoire soit encore défini, le recours à une Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) sur tout ou partie, pourrait être retenu, constituant un troisième motif de lancement d'une concertation préalable au titre de l'article précité.

Le Code de l'Urbanisme prévoit que ces projets doivent faire « l'objet d'une concertation associant, pendant toute la durée de l'élaboration du projet, les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées ».

La définition de ce projet est engagée sur plusieurs années en parallèle des études préalables à l'enquête d'utilité publique menées par SNCF Réseau maître d'ouvrage de la Ligne Nouvelle Paris Normandie (LNPN) et ses composantes ferroviaires (nouvelle gare, voies ferrées, tunnel sous la Seine). La nouvelle gare doit être située à Rouen, rive gauche, sur les terrains de l'ancien SERNAM, tel que l'a validé le Comité de pilotage de la LNPN en juillet 2014.

Une concertation engagée en 2008 par la Région et le Syndicat Mixte pour le Schéma de Cohérence Territoriale de l'agglomération Rouen-Elbeuf, portant sur la valorisation du réseau ferré d'agglomération, a confirmé l'opportunité de la construction d'une nouvelle gare à Rouen en rive gauche sur le site de Saint-Sever, accompagnée d'un projet urbain d'envergure. Par ailleurs, le Débat Public organisé en 2011/2012 a confirmé l'opportunité de la réalisation de la Ligne Nouvelle Paris Normandie, comprenant une nouvelle gare à Rouen.

Une première étape de débats a eu lieu sur la définition de la stratégie urbaine et de mobilité pour ce



Envoyé en préfecture le 18/10/2016
Reçu en préfecture le 18/10/2016
Affiché le
ID : 076-200023414-20161018-B2016_0554-DE

quartier. Elle a permis de recueillir l'expression de besoins, les attentes des partenaires et acteurs institutionnels et économiques, de la société civile organisée et des services des communes. Les débats ont permis de nourrir les réflexions des bureaux d'études travaillant sur la stratégie urbaine et la stratégie de mobilité lors des échanges suivants :

- des réunions avec le Conseil de Développement de la Métropole, commission Grands Projets Urbains (avril-juin 2015),

- une réunion de travail avec l'inter-conseils de quartier de la Ville de Rouen (juillet 2015),

- des ateliers d'échanges sur la stratégie avec les acteurs socio-économiques du territoire, autour de quatre thématiques : urbanisme, mobilités, économie, temps longs du projet (mai-juin 2015),

- un séminaire de synthèse de ces ateliers (juillet 2015) avec ces mêmes acteurs.

Une étape de définition de la programmation du quartier et de ses composantes, y compris le pôle d'échanges multimodal (PEM) le desservant, va être conduite d'ici 2017. Elle sera suivie d'une phase d'avant-projet qui contribuera, notamment, à alimenter le Plan Local d'Urbanisme intercommunal en cours d'élaboration.

Les études de programmation étant engagées et le périmètre du projet précisé, il convient désormais d'ouvrir formellement la concertation et d'en définir les modalités, avant de procéder à la désignation des équipes de maîtrise d'œuvre.

L'avancée des études doit permettre de définir progressivement les modes opératoires pour la mise en œuvre de ce projet. Des bilans intermédiaires de la concertation contribueront à préciser le projet et à compléter les modalités de la concertation si nécessaire.

Les objectifs poursuivis par ce projet sont les suivants :

- créer une nouvelle centralité au service du développement économique et résidentiel de la Métropole, dans la dynamique de Seine-cité,

- contribuer, par l'ampleur du projet et le fait qu'il soit en interface avec la nouvelle gare de Rouen située sur la LNPN, au rayonnement et à l'attractivité de la Métropole,

- intégrer un nouveau quartier à l'échelle de la Ville et de la Métropole, accueillant de l'habitat et des activités économiques,

- développer un système de transport et de mobilités alternatives à la voiture individuelle autour de la gare et de ce nouveau quartier offrant la meilleure accessibilité pour le plus grand nombre,

- construire un quartier adaptable, pertinent pour les générations futures.

La concertation qu'il vous est proposé de conduire vise à esquisser un projet partagé répondant aux ambitions et aux besoins du territoire, à préparer celui-ci aux changements engendrés par le projet urbain et le projet de mobilité lié à l'arrivée de la nouvelle gare, à produire une ressource pour les bureaux d'études travaillant sur le projet, à informer et à associer le public, à présenter aux habitants, aux personnes concernées dont les acteurs socio-économiques et les représentants associatifs, les enjeux et objectifs du développement de ce quartier, les étapes du projet et à permettre de recueillir leurs observations, avis et propositions. Les personnes intéressées à ce projet pouvant être extérieures au territoire de la Métropole (habitants de la Région, usagers de la ligne ferroviaire), il convient d'autant plus d'utiliser les technologies numériques pour les associer.

Les modalités de la concertation qu'il vous est proposé de conduire préalablement et tout au long de l'élaboration du projet sont les suivantes :

Envoyé en préfecture le 18/10/2016
Reçu en préfecture le 18/10/2016
Affiché le
ID : 076-200023414-20161018-B2016_0554-DE

- informer sur le projet et ses avancées et recueillir l'avis de la population sur le site internet dédié, www.saint-sever-nouvelle-gare.com, et sur le site de la Métropole à travers un registre électronique et un registre papier disponible au siège de la Métropole et la Ville de Rouen aux jours et heures d'ouverture au public,

- mettre à disposition du public les principaux documents d'études sur le site internet du projet et au siège de la Métropole et la Ville de Rouen aux jours et heures d'ouverture au public,

- publier au moins un article sur le projet dans le magazine mensuel de la Métropole et la Ville de Rouen à chaque grande phase d'études (programmation, avant-projet, …),

- organiser au moins deux réunions de présentation et d'échanges sur ce projet, à chaque grande phase d'études (programmation, avant-projet, ...), notamment dans le cadre du Conseil de Développement de la Métropole et des Conseils de quartier de la Ville de Rouen, et de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la Métropole,

- utiliser les technologies numériques pour débattre de ce projet avec le public et les parties prenantes, à chaque grande phase d'études (programmation, avant-projet, ...), notamment dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la Métropole et à partir du site internet du projet.

D'autres dispositifs variés et complémentaires pourront être proposés afin de permettre aux différents types de publics de participer.

Il vous est donc proposé :

- d'approuver les objectifs poursuivis par la concertation sur le projet de quartier de la nouvelle gare,

- d'approuver ces modalités de concertation.

Le Quorum constaté,

Le Bureau métropolitain,

Vu le Code de l'Urbanisme, notamment l'article L 103-2,

Vu les statuts de la Métropole, notamment ses compétences en matière d'aménagement de l'espace métropolitain et de développement et d'aménagement économique, social et culturel,

Vu la délibération en date du 10 février 2014 portant reconnaissance d'intérêt communautaire des études sur le quartier de la future gare Saint-Sever,

Vu la délibération du Conseil du 4 février 2016 donnant délégation au Bureau,

Ayant entendu l'exposé de Monsieur Yvon ROBERT, Vice-Président,

Après en avoir délibéré,

**Considérant :**

- que les objectifs poursuivis par le projet d'aménagement Saint-Sever Nouvelle Gare définis ci-dessus doivent répondre aux enjeux du développement durable du territoire,



Envoyé en préfecture le 18/10/2016
Reçu en préfecture le 18/10/2016
Affiché le
ID : 076-200023414-20161018-B2016_0554-DE

- que les études de programmation urbaine et de proximité ont été engagées par la Métropole et pourront donner lieu à une opération d'aménagement,

- que le lancement de la concertation n'implique pas la reconnaissance de l'intérêt métropolitain de l'aménagement Saint-Sever Nouvelle Gare, qui devra, le cas échéant, être approuvée par le Conseil,

- qu'il convient d'ouvrir formellement la concertation, préalablement au lancement de cette opération d'aménagement, et de la poursuivre tout au long du projet,

- qu'il convient de définir les objectifs du projet et de la concertation ainsi que ses modalités et de la mener sur ce projet,

**Décide :**

- d'engager la concertation préalable à l'opération d'aménagement Saint-Sever Nouvelle Gare,étant précisé que celle-ci n'implique pas la reconnaissance de l'intérêt métropolitain de l'aménagement Saint-Sever Nouvelle Gare, qui devra, le cas échéant, être approuvée par le Conseil,

- de définir les objectifs poursuivis par l'opération :

. créer une nouvelle centralité au service du développement économique et du rayonnement de la Métropole, dans la dynamique de Seine-cité,

. contribuer, par l'ampleur du projet et le fait qu'il soit en interface avec la nouvelle gare de Rouen située sur la LNPN, au rayonnement et à l'attractivité de la Métropole,

. intégrer un nouveau quartier à l'échelle de la Ville et de la Métropole, accueillant de l'habitat et des activités,

. développer un système de transport et de mobilités alternatives à la voiture individuelle autour de la gare et de ce nouveau quartier offrant la meilleure accessibilité pour le plus grand nombre,

. construire un quartier adaptable, pertinent pour les générations futures,

- de préciser que la concertation a pour objectifs d'esquisser un projet partagé répondant aux ambitions et aux besoins du territoire, à préparer celui-ci aux changements engendrés par le projet urbain et le projet de mobilité lié à l'arrivée de la nouvelle gare, à produire une ressource pour les bureaux d'études travaillant sur le projet, à informer et à associer le public, à présenter aux habitants, aux personnes concernées dont les acteurs socio-économiques et les représentants associatifs, les enjeux et objectifs du développement de ce quartier, les étapes du projet et à permettre de recueillir leurs observations, avis et propositions,

- d'approuver les modalités de la concertation définies ainsi :

> Informer sur le projet et ses avancées et recueillir l'avis de la population sur le site internet dédié, www.saint-sever-nouvelle-gare.com, et sur le site de la Métropole, à travers un registre électronique et un registre papier disponible au siège de la Métropole et de la Ville de Rouen aux jours et heures d'ouverture au public,

> Mettre à disposition du public les principaux documents d'études sur le site internet du projet et au siège de la Métropole et de la Ville de Rouen aux jours et heures d'ouverture au public,

> Publier au moins un article sur le projet dans le magazine mensuel de la Métropole et de la Ville de Rouen à chaque grande phase d'études (programmation, avant-projet, …),

Envoyé en préfecture le 18/10/2016
Reçu en préfecture le 18/10/2016
Affiché le
ID : 076-200023414-20161018-B2016_0554-DE

> Organiser au moins deux réunions de présentation et d'échanges sur ce projet, à chaque grande phase d'études (programmation, avant-projet, ...), notamment dans le cadre du Conseil de Développement de la Métropole et des Conseils de quartier de la Ville de Rouen, et de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la Métropole,

> Utiliser les technologies numériques pour débattre de ce projet avec le public et les parties prenantes, à chaque grande phase d'études (programmation, avant-projet, ...), notamment dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la Métropole et à partir du site internet du projet,

> D'autres dispositifs variés et complémentaires pourront être proposés afin de permettre aux différents types de publics de participer,

et

- à l'issue de la concertation, en établir le bilan et le présenter pour approbation aux membres du Bureau métropolitain.

Il reste que pour respecter les prescriptions de l'article L5211.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de cette décision au Conseil lors de sa prochaine réunion.

Fait à ROUEN les jour, mois et an susdit.

SUIVENT LES SIGNATURES
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
LE PRÉSIDENT

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen, 53 avenue Gustave Flaubert, 76000 ROUEN, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et/ou notification.



Envoyé en préfecture le 18/10/2016
Reçu en préfecture le 18/10/2016
Affiché le
ID : 076-200023414-20161018-B2016_0554-DE

**RÉUNION DU BUREAU DU 10 OCTOBRE 2016**

**LISTE D'EMARGEMENT**

**Etaient présents :**

M. ANQUETIN (Saint-Aubin-Epinay), Mme AUPIERRE (Sotteville-lès-Rouen), M. BARRE (Oissel), Mme BASSELET (Berville-sur-Seine), Mme BAUD (Saint-Aubin-Celloville), M. BONNATERRE (Caudebec-lès-Elbeuf), Mme BOULANGER (Canteleu), M. CALLAIS (Le Trait), Mme CANU (Saint-Pierre-de-Varengeville), M. CORMAND (Canteleu) à partir de 17 heures 19, Mme DEL SOLE (Yainville), M. FOUCAUD (Oissel), M. GAMBIER (Déville-lès-Rouen), , Mme GUGUIN (Bois-Guillaume), Mme GUILLOTIN (Elbeuf) à partir de 17 heures 18, M. HEBERT E. (Val-de-la-Haye), Mme KLEIN (Rouen) à partir de 17 heures 22, M. LAMIRAY (Maromme), , M. MARUT (Grand-Quevilly), M. MASSION (Grand-Quevilly), M. MASSON (Saint-Aubin-lès-Elbeuf), M. MERABET (Elbeuf), M. MEYER (Sotteville-sous-le-Val), M. MOREAU (Rouen), M. OVIDE (Cléon), M. PESSIOT (Rouen), M. PETIT (Quevillon), Mme PIGNAT (Saint-Jacques-sur-Darnétal), Mme RAMBAUD (Rouen) à partir de 17 heures 22, M. RANDON (Petit-Couronne) à partir de 17 heures 14, M. ROBERT (Rouen), Mme ROUX (Rouen), M. SAINT (Saint-Martin-de-Boscherville), M. SANCHEZ F. (Petit-Quevilly), M. SIMON (Sainte-Marguerite-sur-Duclair), Mme TOCQUEVILLE (Saint-Pierre-de-Manneville),

**Etaient représentés conformément aux dispositions de l'article L 2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales :**

Mme ARGELES (Rouen) pouvoir à Mme RAMBAUD à partir de 17 heures 22, M. DESANGLOIS (Saint-Pierre-lès-Elbeuf) pouvoir à M. BONNATERRE, M. GRELAUD (Bonsecours) pouvoir à Mme BOULANGER, M. LEVILLAIN (Tourville-là-Rivière) pouvoir à Mme KLEIN à partir de 17 heures 22.

**Absent non représenté :**

M. WULFRANC (Saint-Etienne-du-Rouvray).

Envoyé en préfecture le 07/07/2025
Reçu en préfecture le 07/07/2025
Publié le
ID : 076-200023414-20250702-B2025_0301-DE

Mise en ligne le 08/07/2025

Réf dossier : 11263
N° ordre de passage : 74
N° annuel : B2025_0301

métropole ROUENNORMANDIE

**DÉLIBÉRATION**
**RÉUNION DU BUREAU DU 30 JUIN 2025**

**Penser et aménager le territoire durablement - Grands projets et opérations d'aménagement - Projet Saint-Sever Nouvelle Gare - Objectifs et modalités de la concertation relatifs au volet renouvellement urbain : approbation**

Le projet Saint-Sever Nouvelle Gare, dont les études ont été déclarées d'intérêt communautaire en 2014 et réaffirmées d'intérêt métropolitain en 2017, fait l'objet d'une concertation continue depuis le 10 octobre 2016, date de la définition par le Bureau de la Métropole, des objectifs et des modalités de la concertation.

Les objectifs poursuivis par l'opération étaient ainsi définis :

- créer une nouvelle centralité au service du développement économique et du rayonnement de la Métropole, dans la dynamique de Seine-cité,

- contribuer, par l'ampleur du projet et le fait qu'il soit en interface avec la nouvelle gare de Rouen située sur la Ligne Nouvelle Paris-Normandie (LNPN), au rayonnement et à l'attractivité de la Métropole,

- intégrer un nouveau quartier à l'échelle de la Ville et de la Métropole, accueillant de l'habitat et des activités,

- développer un système de transport et de mobilités alternatives à la voiture individuelle autour de la gare et de ce nouveau quartier offrant la meilleure accessibilité pour le plus grand nombre,

- construire un quartier adaptable, pertinent pour les générations futures.

Les modalités de concertation mises en place ont permis de préciser le projet dans sa programmation, ses dimensions temporelles et spatiales, mettant en lumière l'enjeu de la redynamisation du quartier Saint-Sever sans attendre la mise en service de la future gare rive gauche.

L'ensemble de ces objectifs a été repris dans le contrat du Projet Partenarial d'Aménagement signé en 2022 par la Métropole et ses partenaires permettant de poursuivre la concertation et d'affiner le projet.

La Métropole partage les traductions opérationnelles et programmatiques du projet avec le public : insertion d'une nouvelle gare métropolitaine, création d'un nouveau quartier mixte, adapté et



Envoyé en préfecture le 07/07/2025
Reçu en préfecture le 07/07/2025
Publié le
ID : 076-200023414-20250702-B2025_0301-DE

désirable, restructuration parallèle du quartier Saint-Sever existant. Au fur et à mesure de l'élaboration du projet, le public est informé de ses évolutions et de ses orientations. Il a déjà pu y apporter des contributions permettant son enrichissement.

La Métropole souhaite aujourd'hui engager une phase opérationnelle du projet par la création d'une opération d'aménagement portant sur la rénovation du quartier existant Saint-Sever, ciblé par l'Opération de Revitalisation Territoriale de Rouen et l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - Renouvellement Urbain engagée en décembre 2024 et en partie couvert par le périmètre Quartier Politique de la Ville Grammont-Saint-Sever-Orléans, instauré par l'État le 1er janvier 2024.

L'outil de la concession d'aménagement pour la réalisation de l'opération de renouvellement urbain de ce secteur semble le plus approprié.

Conformément aux dispositions de l'article L 103-2 4° du Code de l'Urbanisme, la création de l'opération doit être précédée d'une concertation associant, pendant toute la durée de l'élaboration du projet, les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées.

La concertation se déroulera pendant toute la durée des études nécessaires à la détermination du périmètre de l'opération et des actions à réaliser dans le cadre de la concession d'aménagement.

Les objectifs de l'opération de renouvellement urbain du quartier Saint-Sever visent à :

- redynamiser la polarité commerciale du centre-ville rive gauche, notamment dans les rues commerçantes Saint-Sever et Lafayette,

- améliorer et redynamiser son parc de logements, plus particulièrement dans le secteur ciblé par l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - Renouvellement Urbain du centre-ville de Rouen, afin de promouvoir un habitat de qualité pour tous,

- anticiper ses besoins d'équipements publics,

- et rénover ses espaces publics et de nature.

Concernant cette opération d'aménagement en renouvellement urbain, nous vous proposons, en compléments des modalités de concertation déjà mises en place depuis 2016, de préciser les modalités de concertation préalable à la création de l'opération de renouvellement urbain du quartier Saint-Sever de la façon suivante :

- publication d'information sur le programme de renouvellement urbain sur le site internet dédié www.saint-sever-nouvelle-gare.com et sur le site jeparticipe de la Métropole,

- publication d'un article concernant le programme de renouvellement urbain dans les magazines de la Métropole et de la ville de Rouen,

- organisation d'une réunion de présentation et d'échanges sur les ambitions et les modalités de réalisation du programme de renouvellement urbain à l'automne 2025.

Envoyé en préfecture le 07/07/2025
Reçu en préfecture le 07/07/2025
Publié le
ID : 076-200023414-20250702-B2025_0301-DE

Le dossier de concertation du projet Saint-Sever Nouvelle Gare et le registre papier destiné à recueillir les observations du public disponibles à l'Hôtel de Ville de Rouen et au siège de la Métropole, mis en place en octobre 2016, restent disponibles.

Le bilan de cette concertation complémentaire pourra être tiré avant la fin de l'année 2025 dans le cadre du bilan de la concertation globale Saint-Sever-Nouvelle-Gare engagée en octobre 2016.

Il vous est donc proposé :

- d'approuver les objectifs poursuivis sur le renouvellement urbain du quartier Saint-Sever de Rouen, précisant les objectifs poursuivis par le projet Saint-Sever Nouvelle Gare,
- d'approuver les modalités de concertation complémentaires à la concertation engagée en 2016 relative au projet global.

Le Quorum constaté,

Le Bureau métropolitain,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 5217-1 et suivants relatifs aux Métropoles,

Vu le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 103-2 à L 103-7 relatifs à la concertation préalable à la mise en œuvre de certaines procédures et de certains projets,

Vu les statuts de la Métropole, notamment ses compétences en matière d'aménagement de l'espace métropolitain et de développement et d'aménagement économique, social et culturel, mais aussi en matière de politique locale de l'habitat, d'amélioration du parc immobilier bâti, réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre,

Vu la la délibération du Conseil de la Communauté de l'agglomération Rouen-Elbeuf-Austreberthe en date du 10 février 2014 portant reconnaissance d'intérêt communautaire des études à mener sur le quartier de la future gare Saint-Sever,

Vu la délibération du Bureau métropolitain en date du 10 octobre 2016 précisant les objectifs poursuivis et les modalités de concertation de l'opération Saint-Sever Nouvelle Gare,

Vu la délibération du Conseil métropolitain en date du 12 décembre 2016 reconnaissant l'intérêt métropolitain des études préalables liées au quartier urbain de la gare Saint-Sever,

Vu la délibération du Conseil métropolitain en date du 29 mai 2017 étendant le périmètre des études préalables au projet « Saint-Sever Nouvelle Gare » déclarées d'intérêt métropolitain à l'îlot dit « de la CARSAT »,

Vu la délibération du Conseil métropolitain en date du 29 juin 2023 portant sur les conventions territoriales d'application de l'Opération de Revitalisation de Territoire (ORT) concernant les villes de Rouen et d'Elbeuf,



Envoyé en préfecture le 07/07/2025
Reçu en préfecture le 07/07/2025
Publié le
ID : 076-200023414-20250702-B2025_0301-DE

Vu la délibération du Conseil métropolitain en date du 18 décembre 2023 portant sur l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - Renouvellement Urbain (OPAH-RU) 2024-2029 sur le centre-ville de Rouen,

Vu la délibération du Conseil du 15 juillet 2020 donnant délégation au Bureau,

Ayant entendu l'exposé de Monsieur Djoudé MERABET, Vice-Président,

Après en avoir délibéré,

**Considérant :**

- que l'avancée des études sur le projet Saint-Sever Nouvelle Gare, ainsi que celles sur l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - Renouvellement Urbain du centre-ville de Rouen et que les échanges qui ont eu lieux dans le cadre de la concertation globale permettent de mettre en avant la nécessité de distinguer, dans le périmètre de projet global Saint-Sever Nouvelle GAre, l'opération de renouvellement urbain du quartier Saint-Sever,

- que les objectifs et les modalités de la concertation de l'opération d'aménagement urbain Saint-Sever Nouvelle Gare fixés par le Bureau de la Métropole le 10 octobre 2016, méritent d'être précisé pour approfondir les échanges sur l'opération de renouvellement urbain,

Il est procédé au vote à 16 heures 25.

**Décide à l'unanimité :**

- de préciser les objectifs poursuivis par l'opération de renouvellement urbain du quartier Saint-Sever au sein du projet d'intérêt métropolitain Saint-Sever Nouvelle Gare ainsi :
  - redynamiser la polarité commerciale du centre-ville rive gauche, notamment dans les rues commerçantes Saint-Sever et Lafayette,
  - améliorer et redynamiser son parc de logements, plus particulièrement dans le secteur ciblé par l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - Renouvellement Urbain du centre-ville de Rouen, afin de promouvoir un habitat de qualité pour tous,
  - anticiper ses besoins d'équipements publics,
  - rénover ses espaces publics et de nature,

et

- d'approuver les modalités de la concertation complémentaires définies ainsi :
  - publication d'information sur le programme de renouvellement urbain sur le site internet dédié www.saint-sever-nouvelle-gare.com et sur le site jeparticipe de la Métropole,
  - publication d'un article concernant le programme de renouvellement urbain dans les magazines de la Métropole et de la ville de Rouen,

Envoyé en préfecture le 07/07/2025
Reçu en préfecture le 07/07/2025
Publié le
ID : 076-200023414-20250702-B2025_0301-DE

- organisation d'une réunion de présentation et d'échanges sur les ambitions et les modalités de réalisation du programme de renouvellement urbain à l'automne 2025.

Ses modalités complètent les dispositifs déjà en place dans le cadre de la concertation globale sur le projet Saint-Sever Nouvelle Gare, telles que le registre disponible au siège de la Métropole et à l'Hôtel de Ville de Rouen.

Il reste que pour respecter les prescriptions de l'article L5211.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de cette décision au Conseil lors de sa prochaine réunion.

Fait à ROUEN les jour, mois et an susdits.

SUIVENT LES SIGNATURES
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

LE SECRETAIRE DE SEANCE | LE PRÉSIDENT

**Roland MARUT**
**Bureau - Secrétaire de séance**
**7 juil. 2025**

**Nicolas MAYER-ROSSIGNOL**
**Le Président de la Métropole**
**Rouen Normandie**
**7 juil. 2025**

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen, 53 avenue Gustave Flaubert, 76000 ROUEN, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et/ou notification. Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi via l'application informatique "télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.



Envoyé en préfecture le 07/07/2025
Reçu en préfecture le 07/07/2025
Publié le
ID : 076-200023414-20250702-B2025_0301-DE

**RÉUNION DU BUREAU DU 30 JUIN 2025 A 15H30**

**Sur convocation du 20 juin 2025**

**Etaient présents :**

M. AMICE (Saint-Pierre-de-Manneville), M. ANQUETIN (Saint-Aubin-Epinay), M. BARRE (Oissel), M. BIGOT (Petit-Couronne) à partir de 16 h 43, Mme BIVILLE (Saint-Etienne-du-Rouvray), Mme BONA (Ymare), Mme DE CINTRE (Rouen), M. DELALANDRE (Duclair), Mme EL KHILI (Rouen), Mme FLAVIGNY (Mont-Saint-Aignan), Mme GOUJON (Petit-Quevilly), M. HOUBRON (Bihorel), M. LAMIRAY (Maromme), Mme LAMOTTE (Sainte-Marguerite-sur-Duclair), M. LANGLOIS (Amfreville-la-Mivoie), M. LE COUSIN (Saint-Etienne-du-Rouvray), M. LECOUTEUX (Belbeuf), Mme MAMERI (Rouen), M. MARCHANI (Rouen), M. MARUT (Grand-Quevilly), M. MAYER-ROSSIGNOL (Rouen), M. MERABET (Elbeuf), Mme MEZRAR (Saint-Pierre-lès-Elbeuf), M. MOREAU (Rouen), M. MOYSE (Saint-Etienne-du-Rouvray), Mme MULOT (Notre-Dame-de-Bondeville), Mme NICQ-CROIZAT (Mont-Saint-Aignan), Mme PANE (Sotteville-lès-Rouen), Mme RENOU (Sotteville-lès-Rouen), M. ROYER (Hénouville), Mme SANTO (Roncherolles-sur-le-Vivier), M. SORET (Rouen) à partir de 16 h 25.

**Etaient représentés conformément aux dispositions de l'article L 2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales :**
Mme BOUCQUIAUX (Saint-Léger-du-Bourg-Denis) pouvoir à M. AMICE, M. BREUGNOT (Gouy) pouvoir à M. MERABET, M. CALLAIS (Le Trait) pouvoir à Mme LAMOTTE, Mme GROULT (Darnétal) pouvoir à M. LECOUTEUX, Mme LESAGE (Grand-Couronne) pouvoir à M. BIGOT à partir de 16 h 43, Mme MOTTE (Petit-Quevilly) pouvoir à M. MOYSE, M. SORET (Rouen) pouvoir à M. LANGLOIS jusqu'à 16 h25.

**Absents non représentés :**
M. BIGOT (Petit-Couronne) jusqu'à 16 h 43,
M. HIS (Saint-Päer),
Mme LESAGE (Grand-Couronne) début de la représentation à 16 h 43,
M. ROULY (Grand-Quevilly).